BURE : STOP !

Déchets nucléaires

www.burestop.eu

2014

NE PAS ENFOUIR ! NI ICI, NI AILLEURS

WIPP
Site d'enfouissement pilote américain l'accident mystère à 650m sous terre !

GEOTHERMIE
Qui décide du destin d'une région ?

TRANSPORTS
Un train déraille fin 2013 en région parisienne et laisse des traces... radioactives

- - - - - - - - -AU SOMMAIRE - - - - - - - - -

PAGE 4 > Transports atomiques à très très hauts risques

Le déraillement d'un train de déchets nucléaires est possible... et le risque zéro n'existe pas.

PAGE 6 > DÉBAT PUBLIC... SANS PUBLIC

Bien chahuté et devenu totalement virtuel, le débat public se paie en plus des fausses conclusions !

PAGE 8 > Enfouir : le pari impossible

Déchets MAVL, hydrogène et bitumes, un mélange détonant ou la bombe souterraine à retardement.

PAGE 10 > WIPP (USA), LE SITE D'ENFOUISSEMENT MODÈLE QUI NE L'EST PLUS

Ou la preuve grandeur nature qu'enfouir c'est aller au-devant de graves ennuis !

PAGE 12 > La géothermie prouvée sous BURE !

L'eau chaude sous BURE bel et bien confirmée par un expert suisse. Préserver cette ressource : une évidence.

PAGE 14 > CIGEO : QUI PAIERA LA NOTE ?

Et si la caisse était tout simplement vide...

PAGE 16 > Donne sous-sol contre illusoire exemplarité : le mauvais deal

Des éoliennes, du solaire, du propre et du "durable" au-dessus contre un sous-sol truffé de millions de m³ de déchets très atomiques.

PAGE 18 > ACHETER DU SILENCE

Compensation ou corruption ? Au choix.

PAGE 20 > Mais de quel côté penche la justice ?

Requêtes et recours multiples sans succès.

PAGE 22 > CHERCHE MÉMOIRE POUR 1000 MILLIONS D'ANNÉES

L'Andra compte sur l'homme comme rempart contre l'oubli, inquiétant non ?

PAGE 24 > Que faire ? *Stopper tout !*

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.burestop.eu - www.sortirdunucleaire.org
ww.mirabel-lne.asso.fr - pandor.at/fr

édito

L'ANDRA s'est engagée* début 2013 :

"Les études ont montré que le stockage n'aura pas d'impact avant 100 000 ans (...)."

Pas de problèmes techniques, pas de déformations des galeries, pas de corrosions des matériaux, pas de mauvais béton, pas de dégradations des colis, pas de chutes de colis, pas de câbles qui cèdent, pas d'incendies, pas d'explosions, pas d'infiltrations d'eau, pas de fuites intempestives, pas de rejets incontrôlables, pas d'erreurs humaines, pas d'oublis, pas de mauvais étiquetages, pas d'accidents de transports, pas de séismes, pas de failles, pas de corruption, pas d'arrangements pas clairs, pas d'oublis, pas de raison d'État, pas de secrets...

VOUS Y CROYEZ ? NOUS PAS, rejoignez-nous !

- - - - - - - - - - - - - - - -

A ce jour, il n'y a pas de déchets nucléaires à BURE contrairement à certaines idées reçues ; juste des technocrates, qui tentent de faire croire à l'incroyable et/ou de passer en force.

- - - - - - - - - - - - - - - -

Attention, le faux-débat public 2013 conclut qu'il ne faut rien précipiter. Illusion ! Rien ne contraint l'Andra à changer sa feuille de route. La date d'arrivée des premiers colis radioactifs, fixée à 2025, n'est pas remise en cause...

Si on laisse faire.

* ENGAGEMENT TEXTUEL DE L'ANDRA (AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS) DANS LE DOSSIER DÉBAT PUBLIC 2013

LA RÉALITÉ

Le super gros lot : la poubelle atomique au-dessus, en-dessous

A force de se focaliser sur l'enfouissement sous BURE, une étape intermédiaire est passée sous silence, celle qui touchera les habitants de très très près, et qui donnera peut-être à certains l'envie de partir vite fait bien fait, vers des campagnes moins menaçantes.

Il y aura déjà une poubelle atomique en surface, assortie d'un chantier / remplissage simultané unique au monde.

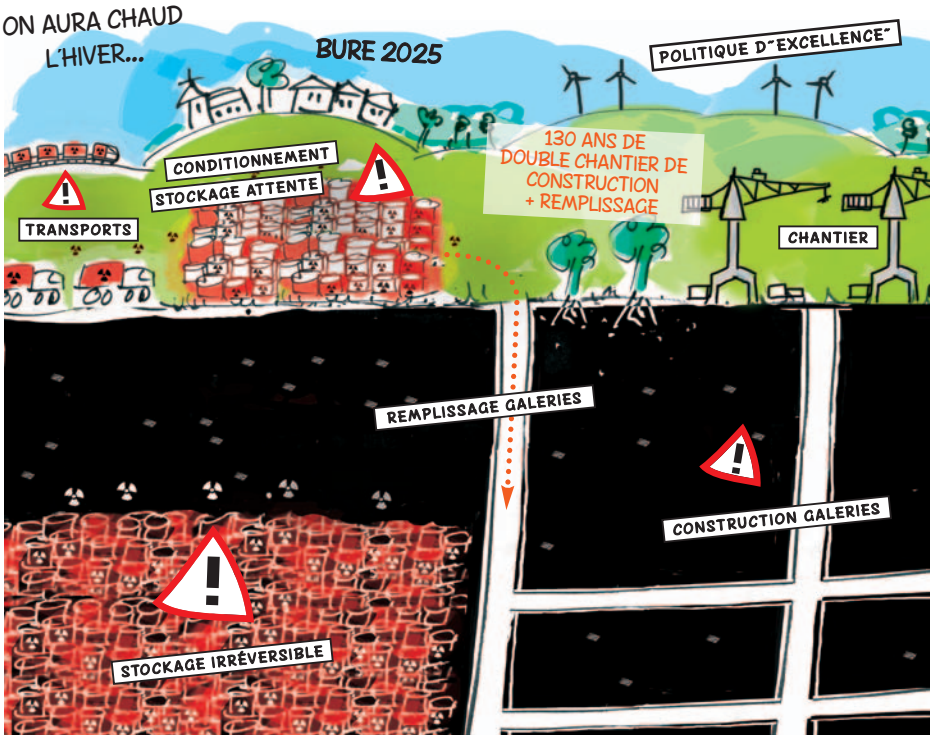

Bure, Bonnet, Ribeaucourt, Mandres, entre ces 4 villages, un futur no man's land...

- **350 hectares au minimum** sacrifiés au stockage nucléaire d'attente / installations de surface
- **15 km²** d'installations souterraines (emprise qui pourrait passer à 25 km²) à **500 m sous terre**
- **220 km** de galeries souterraines (Bure-Paris à vol d'oiseau)
- **100 km** de galeries de liaisons
- **5 km** de double descenderie vers le stockage
- **43 000 m³** de déchets de haute et moyenne activité à vie longue (estimation 2010) / 54300 m³ en 2030 **100 000 m³ à terme, à minima...**
- **240 000 colis de MA-VL + 62 000 colis de HA-VL + 5500 colis de combustibles usés non retraités...**
- **Du MOX (?),** produit hyper toxique issu du retraitement, combustible nucléaire constitué de 7 % de plutonium et 93 % d'uranium appauvri
- **2 transports nucléaires/semaine** pendant 130 ans, avec quel impact ?
- **Construction** : des millions de m³ de terre excavée, de m³ de béton, de m³ d'eau utilisée (pompée où ?), des milliers de transports/camion
- **130 années d'exploitation...**

Avant d'enfouir, il faudra stocker les déchets atomiques en surface, le temps de les refroidir et le temps de les descendre. Il faudra même sans doute les conditionner sur place, dans de gros fûts qui fuiront un jour. Et tout cela pendant 130 ans, le temps de remplir et de boucler définitivement la poubelle souterraine.

Il faut s'attendre donc à un immense dépôt nucléaire en plein champ. C'est pour ça que l'Andra achète à tour de bras et à bon prix tout le territoire au-dessus du futur site souterrain. Lorsque le "Labo" est arrivé en Meuse/Haute-Marne, les promoteurs de l'enfouissement se sont bien gardés de dire qu'il allait y avoir aussi cette première étape de stockage en surface, qui va toucher non plus les générations futures mais tous les habitants du coin, dans quelques années, demain. Les transports nucléaires aussi impacteront fortement l'environnement mais... motus. Et comme une surprise n'arrive jamais seule, il est prévu de remplir le site de déchets atomiques pendant que le chantier se creuse, de quoi rendre plus serein encore. Mais avec quels risques ?

Ça n'a pas frappé les esprits des élus locaux visiblement. Ils ont du mal à le croire, ou alors ils n'ont pas compris, ou alors ils préfèrent se taire ? En tout cas, pas un mot, aucune explication aux riverains qui vont se cogner dès 2025 les déchets en plein air à leur porte.

Un "La Hague/Soulaines/Marcoule" gigantesque, avec toutes les nuisances (superdurables) qu'on n'a pas encore imaginées. Et que l'on nous tait.

De quels déchets parle-t-on ?

Déchets nucléaires de Haute et Moyenne Activité à Vie Longue (HA MA-VL) = 3,3 % du volume total de déchets, mais ils concentrent plus de 99 % de leur radioactivité totale. Issus du fonctionnement des centrales nucléaires (combustible), démantèlement, etc. Durée de vie toxique : de milliers à des millions d'années. L'emprise de CIGEO pourrait varier du simple au double, selon les futures orientations de politique énergétique.

Autrement dit, du chaud, du lourd !

Un déraillement de train... de déchets nucléaires est possible

Un déraillement de wagon bourré de déchets atomiques est possible.

C'est arrivé dans la gare de triage de Drancy, région parisienne, dans un bassin de vie de 30 000 personnes, le 23 décembre 2013.

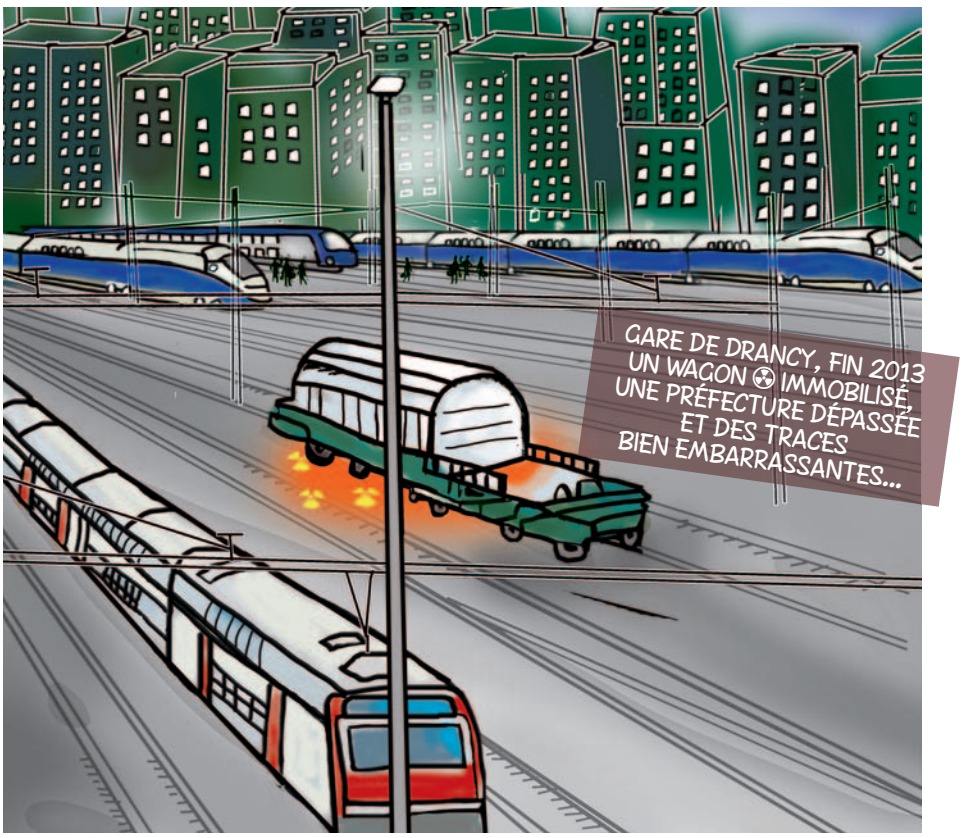

AREVA signale, suite à l'accident, qu'aucune fuite n'a eu lieu. La firme souhaitait faire repartir le convoi tel quel, mais AREVA, à la demande de la SNCF, s'est vue obligée de décharger les déchets et de les recharger dans un autre wagon. Ce transbordement, réalisé avec une grue spéciale en catimini entre Noël et Nouvel An, est le premier opéré par AREVA sur la voie publique. Heureusement, la manoeuvre, très risquée, n'a pas engendré d'accident dans une zone très peuplée. Mais le vrai problème, dévoilé après le départ des déchets, est signalé le 10 janvier par l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire). Elle a découvert sur le wagon qui est, lui, resté sur le triage pendant des semaines, un point de contamination affichant un débit de dose de 56 microsieverts/heure, plusieurs dizaines de fois supérieur au niveau officiellement "normal" de radioactivité admis par les normes, alors que celui-ci n'a pas subi de dommage lors de l'accident. La cause n'est pas directement liée au déraillement, mais au chargement du colis semble-t-il.

Inquiétant non ? Qui assure et assène depuis des années que les convois nucléaires sont juste anodins ?

Des maires portent plainte

Quinze jours après, les élus de Seine-Saint-Denis se sont mobilisés. Le maire de Drancy a décidé de porter plainte contre l'Etat pour mise en danger de la vie d'autrui. Le maire du Blanc-Mesnil, ville voisine de la gare, exige la réalisation d'un audit indépendant. De son côté, le gouvernement a demandé une enquête sur les raisons de l'incident. Près de 15.000 wagons de déchets dangereux (de diverses natures, chimique, nucléaire, etc.) par an, passent par cette gare de triage en plein milieu d'une zone urbaine dense. Le maire du Blanc-Mesnil veut estimer les pertes financières pour ceux qui ne peuvent plus construire, vendre ou agrandir leur maison aujourd'hui. Récemment, la préfecture de Seine Saint Denis a informé les élus locaux que les risques étaient aussi élevés qu'autour de certaines usines. Elle leur a donc demandé de ne pas autoriser de nouvelles constructions susceptibles d'augmenter le nombre d'habitants dans un périmètre de 620 mètres autour de la gare."*Et pour les 30.000 personnes qui vivent dans ce périmètre, ils peuvent crever*", s'insurge un maire...

Transports Cigéo/BURE : 130 ans de risque d'accidents et une exposition radioactive inévitable

L'Andra a présenté dans son dossier du débat public en 2013, normes lénifiantes et scénarios simplifiés à l'extrême, autrement dit, tout sauf un plan de transports. N'est annoncé aucun risque.

Normal, la politique du pire en matière de transit nucléaire n'est viable que sous le sceau du Secret Défense, pratiqué depuis toujours. Comme si, pour les déchets atomiques, prendre le train comme tout un chacun et passer par les gares des usagers était un fait banal et sans risque.

Pourtant un trafic intolérable est prévu. Par an, une centaine de trains composés de dix wagons contenant des déchets moyennement et hautement radioactifs

(les plus dangereux), sillonneraient la France pour converger vers le centre d'enfouissement Cigéo/Bure.

13 000 transports soit 13 000 possibilités d'accidents ? Deux fois par semaine, seraient traversées - sans en être averties - les grandes agglomérations comme Caen, Paris, Amiens, Reims, Lyon, etc. De même que, plus localement, les villes de Bar-le-Duc, Commercy, Ligny-en-Barrois, Gondrecourt-le-Château, Joinville, etc.

Et par route, combien de camions passeraient dans les villages meusiens ou haut-marnais ?

2025 approche, certains habitants commencent à poser à leurs élus des questions sur le trafic à venir mais l'information détaillée manque. Seuls les préfets sont avisés des transports de matières dangereuses et de leur itinéraire. Les maires de communes traversées ne le sont pas, encore moins les usagers des gares SNCF.

Impossible de signer un chèque en blanc à l'Andra et aux producteurs de déchets qui s'engagent sans rire sur un "zéro impact radiologique" de Cigéo/Bure alors que les faits prédisent tout le contraire.

Outre l'extrême danger que ferait courir chacun de ces convois à la population -le risque zéro en matière nucléaire n'existe pas-, il est évident que ceux-ci contamineraient durablement l'environnement traversé.

Dès 1998, des preuves de contamination d'une partie des transports nucléaires

D'après une étude datée de 1998 jamais démentie de Wise Paris, organisme indépendant, au moins un tiers des transports de déchets nucléaires étaient contaminés à cette époque, au vu et au su des industriels et des pouvoirs publics qui n'ont rien fait.

Ainsi, « *TRANSNUCLÉAIRE (transporteur par rail des matières nucléaires) (...) indiquait qu'en moyenne 26 % des emballages de combustibles irradiés et 36 % des transports arrivant à Valognes en provenance des centrales françaises entre janvier et novembre 1997 étaient contaminés* ».

Qu'en est-il aujourd'hui ?

CONVOIS DE DÉCHETS NUCLÉAIRES, DANGERS

Le risque zéro n'existe pas. Officiellement les Castors (wagons) seraient conçus pour résister à un incendie de 800 °C pendant une demi-heure. Pourtant, lors de l'accident du tunnel du Mont-Blanc en 1999, la chaleur a atteint 1 200 °C, pendant plusieurs heures. Et un convoi nucléaire traverse en moyenne une dizaine de tunnels...

VOID-VACON : une plate-forme... nucléaire !

Fin 2013, les riverains de la plate-forme LMC, à Void-Vacon (sud Meuse) s'interrogent. La plateforme, filiale d'Areva Transport, installée depuis 2009, était conçue à l'origine pour le transport de pièces mécaniques à destination des installations nucléaires.

Depuis 2013, elle sert d'aire de repos (nuitée) pour des camions chargés de matière radioactive, UF6 naturel, UF6 appauvri, UO2 selon l'Autorité de Sûreté nucléaire. Areva reconnaît au moins 1350 transports de matières sensibles et de matières radioactives en 2013.

Mais encore ? Quels risques ? "*Ce ne sont pas des déchets nucléaires comme à Bure, mais c'est de la radioactivité qui circule dans notre commune, sans que l'on sache. On veut être informé*", exige un habitant d'une commune voisine.

Meuse, terre d'accueil du nucléaire ? Encore une fois, ça se décide où ?

Le directeur de la maîtrise des risques de l'Andra joue les VRP

(...) les voies de chemin de fer, les routes, les voies fluviales : comment va-t-on les développer ? À la fois pour répondre aux besoins de CIGEO, mais aussi pour faire de CIGEO une opportunité pour le territoire puisque l'on sait que les voies routières sont aussi le poumon économique du territoire.

(Fabrice Boissier/Andra - CPDP 2013)

Rejets : jouer sur les mots et taire l'essentiel

Cigéo/BURE va produire des rejets gazeux radioactifs pendant au moins 130 ans (tritium, carbone 14, krypton 85, etc.).

Selon l'Andra, tout sera mesuré avant d'être dispersé dans l'air par des cheminées de ventilation en surface. Pourtant dilution ne veut pas dire disparition. Quels effets de l'accumulation de ces produits radioactifs dans l'eau, la chaîne alimentaire, sur le vivant ? Comment étudie-t-on cela sur d'aussi longues périodes ? Sur quelles données, quelles projections s'appuient les promesses de l'Andra ?

Les normes dites "réglementaires", sont-elles établies pour protéger l'homme et l'environnement ou pour protéger une industrie et ses rejets ?

L'Andra, pour finir de troubler les esprits, affirme que le résultat sera en-dessous de l'impact de la radioactivité naturelle. Il n'y a pourtant strictement aucun rapport entre la radioactivité naturelle et celle artificiellement produite par l'homme. Une politique de communication toujours biaisée, une fausse vulgarisation à la limite du crédible, pour qui prend-on les habitants des abords de la future poubelle atomique...

Les populations à proximité sont-elles conscientes des relargages de gaz et des dépôts de radionucléides qui se retrouveront ensuite concentrés dans toute la chaîne alimentaire (eau, cultures, pâtures, faune sauvage, potagers, champignons...) ?

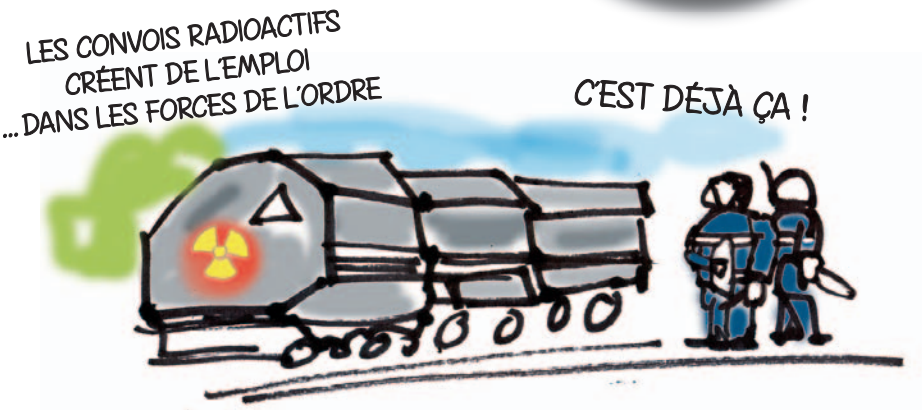

Débat public, le gros fiasco

SUJET CHAUD

L'appel au boycott de la coordination BURESTOP, a été largement soutenu et relayé. Résultat : au lieu de ronronner gentiment comme prévu, le pseudo-débat de 2013 a mis en lumière Cigéo/BURE. Le dossier de l'Andra est bourré d'incertitudes majeures, le public n'a pas "confiance". Et la Commission particulière du débat n'est pas d'accord sur son bilan "public".

Les ferments de l'échec annoncé

Tel qu'il était conçu, organisé et vendu, ce débat public ne débouchait sur aucune possibilité de choix pour les participants. Le rendez-vous était truqué. En l'occurrence, l'option de l'enfouissement, objet de tant d'oppositions et de craintes, est considérée comme acquise par les pouvoirs publics. Mais pas pour le "public" ayant vu passer cette décision au-dessus de sa tête, sans jamais aucune concertation sérieuse.

Le président de la Commission particulière, M. Claude Bernet, n'a pu que prendre la mesure de l'énorme malaise qui entoure le projet Cigéo/BURE. Pour autant, il n'en n'a pas tiré les leçons. Résultat ? Un débat qui a viré totalement virtuel, des conclusions artificielles et... un problème de fond qui n'est toujours pas résolu. Un mérite toutefois, une belle focalisation médiatique, rarement en faveur du projet ! Côté structures officielles, selon le directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), « le débat public a montré que l'acceptabilité du projet Cigéo n'allait pas de soi. »

Un bilan arrangé

Le bilan et les conclusions rendus en février 2014 ne font pas l'unanimité au sein de la Commission particulière. Selon Reporterre, pour Ariane Métais, l'une des six membres de la CPDP, « *les statistiques sur internet occultent l'échec du débat public. Le compte-rendu est un copier-coller des remarques des internautes. Mais un débat public ne peut pas consister seulement en un forum internet. On est dans le quantitatif, absolument pas dans le qualitatif* ». Avec deux autres des membres de la CPDP, elle s'est désolidarisée du rapport : « *Valider le compte-rendu, c'est nier les conditions insatisfaisantes d'un débat dans lequel tout n'a pas été fait pour recréer un dialogue avec les opposants* ». Une grave dissension que M. Bernet, tout fier de ses chiffres, a tenu à ne pas ébruiter.

Un nouveau bruit de fond...

"Il faut revoir le calendrier", "Trop d'incertitudes", ou encore "Cigéo reporté", autant de messages trompeurs véhiculés aujourd'hui par les médias, qui peuvent prêter à confusion. La conférence de citoyens, organisée en marge du débat public, donnait déjà le ton : "il est urgent d'attendre". Cette idée d'un nouveau jalonnement du projet, intégrant une étape de stockage pilote, semblerait créée de toutes pièces, en tout cas hors débat public. Nombre de contributions mettent en évidence les incertitudes technologiques majeures du projet Cigéo /BURE. Celles-ci doivent conduire logiquement à l'arrêt du chantier le plus pharaonique, coûteux et risqué du siècle plutôt qu'à une pseudo pause.

...qui ne doit tromper personne

Et si ce soi-disant délai, non chiffré et non daté en passant, n'était qu'un nouveau hochet agité pour calmer l'opinion mise à mal par les remous du débat ? Ou encore pour remanier les cartes autour de la fumeuse réversibilité promise et impossible à mettre en oeuvre ?

En attendant l'Andra continue toujours à creuser. Rien de changé fondamentalement à son calendrier, ni à sa mission.

UN DÉBAT HOULEUX

■ L'appel à boycott a mobilisé beaucoup de monde et a abouti au bout de deux tentatives houleuses et médiatisées à l'annulation des 14 réunions publiques.

■ Prévu pour durer 4 mois, le débat a été prolongé de 2 mois.

■ La CPDP a lancé alors un système de réunions contradictoires virtuelles... via son site internet uniquement.

■ Une conférence de citoyens a été organisée, en marge du débat : 17 personnes recrutées par institut de sondage, censées représenter la population.

QUE DE LA "COM..."

Le premier débat public en 2005 démontrait l'hostilité à l'enfouissement. Pourtant la loi de 2006 qui a suivi n'en a pas tenu compte. Celui de 2013 portait uniquement sur le projet déjà ficelé Cigéo, toutes les grandes options étant déjà prises (contrairement à ce que préconisent la Convention d'Aarhus et une directive européenne).

LES DÉCISIONS SONT PRISES... AILLEURS

Le débat public 2013 était conçu pour faire accepter la poubelle avec tous ses risques majeurs et prévisibles ; certainement pas pour donner au "public" le droit de peser sur les décisions.

L'enjeu de la poubelle nucléaire de BURE est immense. Derrière, c'est tout le parc électro-nucléaire qui attend :

1 -) pour affirmer que les déchets les plus dangereux ne sont plus un problème,
2-) pour vendre un nucléaire soi-disant "propre" et décrété indispensable.

34 ans que les populations expriment non pas des "peurs ancestrales" mais des inquiétudes légitimes et avancent des contre-arguments sérieux. Le vrai débat sur les dangers de l'enfouissement a commencé dès les années 1980, mené par des citoyens et des scientifiques indépendants, sans écho politique et c'est bien là le problème.

« Il est juste de qualifier ce processus de faux débat : on laisse croire au public qu'il s'agit d'échanger sur l'opportunité de construire le centre de stockage, alors qu'il n'en est rien. »

Philippe Marzolf, vice-président de la Commission Nationale du Débat Public de 2002 à début 2013
(Source : Politis 13/06 2013)

CIGEO / BURE, un démonstrateur pour faire accepter -en douceur- l'inacceptable !

Comme en 2005, les citoyens qui ont accepté de participer au débat public de 2013 ont été floués, donnant ainsi raison à ceux qui majoritairement refusaient cette nouvelle étape truquée.

Principale conclusion du pseudo Débat Public sur le projet Cigéo :

« De nombreuses questions évoquent le passage d'un laboratoire de modélisation à une activité industrielle avec la nécessité de réaliser un prototype ou un démonstrateur. »

Pourtant, selon l'analyse* de Mirabel Lorraine Nature Environnement, sur les 1.508 questions, 497 avis, 154 cahiers d'acteurs et 24 contributions recueillies par la CPDP (Commission Particulière du Débat Public), la notion de réalisation d'un démonstrateur n'est que très vaguement abordée dans une unique question, aucun avis, un seul cahier d'acteur et deux contributions !

Pour autant les commissions nationales et particulières du débat public (CPDP/CNDP) ont conclu que le projet Cigéo peut démarrer sa mise en œuvre, à condition de passer par une phase pilote d'enfouissement des premiers colis de déchets radioactifs. Exit les autres propositions -pourtant majoritaires- des participants au débat public et, en particulier, celles déjà avancées lors du débat public de 2005 : ne pas enfouir car les risques sont démesurés, poursuivre les recherches sur les différentes solutions de gestion, prendre le temps nécessaire, étudier la solution de l'entreposage pérennisé comme alternative à l'enfouissement, respecter les générations futures...

Prudence de façade

Avril 2014, l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) ne croit plus à une demande d'autorisation en 2015 comme prévu. L'IRSN plaide elle pour que la loi sur la réversibilité précède le dépôt du dossier.

Mais quoi qu'il en soit la date de 2025 n'étant pas remise en cause, l'autorisation d'un site pilote à Cigéo, c'est déjà l'autorisation d'enfouir !

Le doigt dans l'engrenage

Après le "laboratoire" de recherches géologiques de Bure, le projet industriel Cigéo poursuit son saucissonnage et serait mis en place par étapes administratives successives :

■ Un "démonstrateur" qui sur 2/3 ans accueillerait des emballages de déchets vides, histoire de tester la solidité des galeries censées rester stables et sans déformation pendant des millions d'années,

■ Puis le stockage de l'inventaire actuel et futur des déchets de Moyenne et ensuite de Haute activité à vie longue, avec une montée en puissance progressive de l'installation (selon l'Andra),

■ Puis inévitablement, le stockage des combustibles usés qui ne sont pas encore classés comme déchets mais qui le seront certainement en partie un jour,

■ Enfin, le stockage de déchets en provenance d'autres pays européens pour des questions essentiellement financières, par le biais de dérogations au bénéfice des pays qui ne choisiraient pas d'enfouir sur leur propre sol, comme le permet déjà la Directive européenne de 2011.

Alors même qu'aucun dossier officiel de demande d'autorisation n'a encore été déposé, la méga poubelle européenne Cigéo/BURE est déjà en cours d'instruction...

* DOSSIER EN LIGNE SUR : pandor.at/fr

De l'hydrogène et du bitume, un environnement détonant pour stocker des déchets nucléaires !

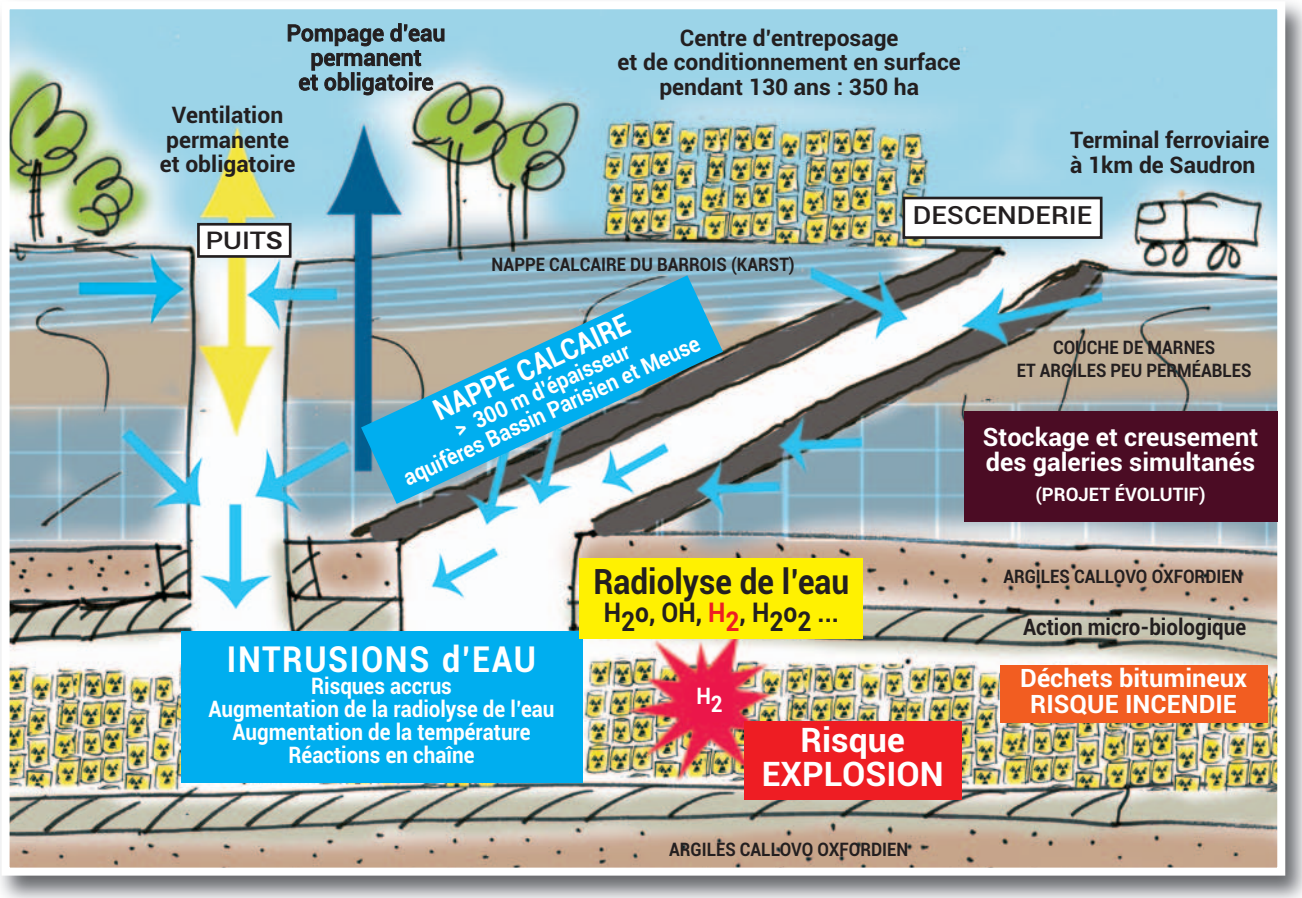

© Mirabel Lorraine Environnement - http://pandor.at

Bertrand THUILLIER (Ingénieur agronome, Docteur es Sciences de l'Université de Reims Champagne-Ardenne) livre depuis 2012 son analyse critique et pragmatique des données publiques de l'Andra, et poursuit avec le bilan du débat public 2013...

Immenses incertitudes

Selon Bertrand Thuillier, du débat public 2013, il ressort essentiellement un ensemble d'incertitudes présentes dans toutes les dimensions du projet, que ce soit sur la quantité et la nature des déchets à stocker, la réelle maîtrise des risques, le coût incertain, les conséquences économiques sur les régions concernées.

Pourquoi toutes ces incertitudes majeures après plus d'un milliard d'euros dépensés en études, et huit ans après le vote de la loi de 2006 favorisant la solution d'enfouissement et la mise en place de ce projet ?

Si l'on reprend la question des risques, il apparaît qu'au démarrage du projet, des choix de conception ont été faits expliquant largement ces incertitudes patentes. En effet, la principale idée pour les déchets Moyenne Activité Vie Longue (MAVL) a été de concevoir ce stockage comme un entrepôt souterrain ouvert pour être réversible, mais avec des alvéoles irradiantes (colis sans protection radiologique, rendant par voie de conséquence les alvéoles inaccessibles).

Ce choix s'explique aisément pour des raisons de coût -des colis non protégés sont moins volumineux- et de communication, l'irréversibilité est plus difficile à faire passer auprès des populations. Mais ce choix de conception pour Cigéo a pour conséquence de générer trois faiblesses structurelles extrêmement dommageables pour la sécurité du stockage lors de son exploitation :

- Les alvéoles de type entrepôt (jusqu'à 500m de long) amplifient et rassemblent des facteurs extrêmement dangereux comme des quantités considérables de combustibles (centaines de tonnes de bitume, milliers de litres d'hydrogène), un comburant inépuisable (ventilation très

forte), et des étincelles (batteries de forte puissance), le tout en présence de matières radioactives, et dans un milieu souterrain qui générera un effet "four" lors d'un incendie inévitable dans ces conditions.

■ Un système réversible oblige à différer les scellements, et entraîne alors des ouvertures et une ventilation indispensable et continue durant toute la durée de l'exploitation. Il laisse alors le stockage complètement ouvert sur l'extérieur. Non seulement ces ouvertures génèrent des contaminations en surface par tout un ensemble de gaz radioactifs et des possibles particules radioactives, mais elles fragilisent très sensiblement le stockage en raison du caractère évolutif de toutes structures souterraines : éboulements, déformations et usures des structures, fluage des terrains, infiltrations…

■ Des alvéoles irradiantes, par conséquent inaccessibles dès la présence du premier colis, contraignent à s'assurer que toute possibilité de contamination des locaux doit être exclue. En effet, il ne sera alors plus possible (ou extrêmement périlleux) d'aller rechercher un colis défectueux, par exemple, qui serait tombé, qui aurait gonflé, qui aurait évolué, qui produirait trop de gaz…

Ces éléments structurants expliquent alors aisément la multiplicité des risques présents et pour lesquels peu de solutions n'ont semblé réellement convaincantes.

Incompétences ou équation impossible ?

Après ce constat et la mise en évidence de ces trois faiblesses structurelles, cette question est essentielle pour comprendre une telle situation. Et finalement, peu importe de prévoir ou pas une étape d'expérimentation pilote, annoncée début 2014, avec de tels choix initiaux de conception.

Plein de respect pour les institutions, et intimement conscient de la qualité des ingénieurs, Bertrand Thuillier s'interroge sur l'équation impossible.

Celle-ci consiste quand même à vouloir faire cohabiter dans un milieu souterrain un cocktail de radioactivité extrême, avec du bitume, des métaux pyrophoriques (sodium, magnésium…), de l'hydrogène, des gaz combustibles (alcanes), et avec de surcroît, une forte ventilation et de très nombreuses batteries.

Le pragmatisme et le bon sens obligent par conséquent à revenir vers les conclusions du débat public de 2005 qui préconisaient une solution d'entreposage pérenne de quelques centaines d'années (pour refroidissement, dégazage, …) ; cette voie permettait surtout de se laisser le temps nécessaire pour trouver des solutions alternatives face à cet impossible enfouissement.

Cette demande alternative, déjà proposée et encore réitérée avec beaucoup de sagesse dans le constat d'incertitudes du deuxième débat public de 2013 doit maintenant être écoutée. Il devient impérieux, pour Bertrand Thuillier, de remettre en cause la loi de 2006, non seulement à la lumière des informations échangées lors du débat, mais aussi en raison du boycott de celui-ci, issu de l'exaspération des riverains. Une nouvelle loi pourrait aisément s'inspirer des enseignements de ces deux exercices démocratiques en prônant une solution d'entreposage à sec à proximité des lieux de production.

Enfin, cette conscience citoyenne ne comprendrait pas très longtemps la continuation d'un projet dont on saisit mieux maintenant les failles intrinsèques.

Et elle n'ignore pas non plus le montant des dépenses déjà engagées, qui pourraient vite passer d'importantes à somptuaires.

La production d'hydrogène par les déchets MA-VL, un danger explosif

(…) En ce qui concerne certains déchets MA-VL (bitumes, autres déchets comportant de la matière organique), les risques d'explosion sont réels de par la production d'hydrogène, conséquence de la radiolyse des colis.

En effet, en cas de dépassement de plus de 4% d'H2 dans tout espace qui ne serait pas correctement ventilé (alvéole, galerie, hotte, colis), la moindre étincelle peut produire une explosion. (…) Cette production continue d'hydrogène interdit, par voie de conséquence, tout arrêt de la ventilation (y compris pour fermer les alvéoles) durant une période de plus de 6 à 10 jours.

Risque d'incendies réel

Les risques d'incendie sont sans doute les plus graves et difficiles à gérer par la présence concommittante de l'hydrogène, des colis inflammables (de l'ordre de 9700 tonnes de bitume pur), et de cette ventilation obligatoire.

Extraits : Analyse 2012 / Bertrand Thuillier

DEUX ENFOUISSEMENTS, DEUX CATASTROPHES

Désastre à ASSE en Allemagne

En inaugurant le stockage des déchets nucléaires dans une mine de sel à Asse, il y a quarante ans, l'Allemagne était à la pointe de la technique. Christian Bataille en 1990, vantait à l'Assemblée nationale l'exemplarité du site (cf p.13).

125 000 fûts faiblement radioactifs ont été entreposés à 750 m de profondeur entre 1967 et 1978. 1300 autres fûts de déchets "moyennement" radioactifs (mais contenant onze kilos de plutonium) gisent également à 511 mètres de profondeur. Depuis 1988, de l'eau pénètre chaque jour dans la mine d'Asse en plusieurs endroits, soit 12.000 litres par jour.

En 2008 seulement, la contamination au césium 137 est révélée. La fermeture du site a été décidée mais les fûts doivent rester sur place. Les Verts réclament leur déplacement (évalué à 2 milliards d'euros). Les habitants de la région craignent une contamination de l'eau potable aux alentours de la mine…

Incendie dans une mine en Alsace, STOCAMINE

STOCAMINE, ancienne mine de potasse en Alsace, a stocké 44.000 tonnes de déchets ultimes (arsenic, amiante, chrome, mercure, cyanure, résidus électroniques…) entre 1999 et 2002. Un incendie de plus de deux mois en septembre 2002 a tout stoppé.

Depuis la situation est ingérable et catastrophique : menace de pollution de la plus grande nappe phréatique d'Europe, incapacité des pouvoirs publics à trouver des solutions, atteinte de la santé des mineurs…

Une association de consommateurs, la CLCV, demande le déstockage total des 44.000 tonnes de déchets dangereux. Suite à une concertation publique, et à la demande de l'Etat, fin 2013, l'exploitant Stocamine a présenté 5 scénarios de fermeture. Selon les scénarios, le coût du déstockage varie de 84 à 150 millions d'euros et sa durée de 7 à 11 ans. Un scénario minimal doit être mis en œuvre en 2014, qui prévoit le déstockage de 11% des déchets, principalement ceux de mercure.

Inquiétant ! Comme à BURE, étaient vantés au début le caractère exceptionnel du site, l'emploi, la réversibilité en cas de pépin, une surveillance via un CLIS, une manne financière conséquente…

WIPP : incendie et contamination dans le premier site d'enfouissement au monde. Quelle leçon ?

WIPP (Nouveau-Mexique) est le premier site d'enfouissement américain en grande profondeur de déchets nucléaires en fonctionnement au monde. C'est aussi un centre "pilote", co-géré par AREVA, présenté comme une vitrine.

Quinze ans après sa mise en service, incendie souterrain, accident d'origine inconnue et contamination en surface ont tout bloqué.
Oui, l'accident est possible et sa gestion impossible.
Le projet Cigéo, c'est un WIPP puissance... 1000 (?).

WIPP, PREMIER SITE OPÉRATIONNEL AU MONDE DE STOCKAGE EN FORMATION GÉOLOGIQUE PROFONDE : LA SUPER VITRINE... JUSQU'AU 5 FÉVRIER 2014

L'impensable est arrivé

Le 5 février 2014, un incendie sur un camion se déclare dans la zone nord du centre d'enfouissement à moins 650 m de déchets nucléaires militaires américains du WIPP (Waste Isolation Pilot Plant) au Nouveau-Mexique.

Le 14 février, zone sud, une balise d'alerte entre en fonction sous l'action de rejets radioactifs. Il semblerait qu'un ou plusieurs des 258 colis de déchets enfouis (dans la salle 7/zone 7) soient la source des rejets radioactifs et chimiques. La radioactivité a parcouru 900 m de tunnels et une distance d'au moins 2,4 km comprise entre la zone des rejets et la station de surveillance de l'air en surface mise en alerte. De l'américium 241, du plutonium 239+240 sont retrouvés dans des filtres. 21 employés du WIPP sont informés qu'ils ont été testés positifs à une contamination radiologique interne, principalement à l'américium 241. Une grande inquiétude saisit les riverains qui déplorent le manque d'informations claires et exactes. A savoir que la détection des poussières aériennes de plutonium et d'américium est complexe, longue et coûteuse. La ville proche, Carlsbad, exige des explications, la presse du Nouveau-Mexique se veut alarmante...

Selon Don Hancock, expert, le 22 mars, *"un mois après les faits, nous ne savons toujours pas ce qui s'est passé. Des rejets contaminants pourraient encore se produire. De plus, la quantité de radioactivité rejetée dans l'atmosphère peut être à jamais inconnue"*. L'ampleur des dégâts souterrains matériels est quasi impossible à évaluer tout comme les moyens à mettre en œuvre. L'information officielle se veut rassurante et minimisatrice mais le public n'a pas confiance. Quelles sont les causes exactes du sinistre (explosion , effondrement d'une voûte dans la formation géologique de sel ?), les quantité et nature des rejets contaminants ; le taux de contamination de l'environnement en surface et sous terre... Quelles suites à envisager ? Le site est fermé provisoirement, aller voir ce qui se passe au fond semble d'une grande complexité et dangerosité... Le puits d'accès principal est hors service à cause des dépôts de suie sur l'équipement électronique.

On ne sait toujours pas ce qui s'est passé

Tout le mois d'avril, le département de l'Énergie (DOE) envoie des employés, en combinaison étanche et équipés d'appareils respiratoires, dans la structure souterraine afin de mener des investigations sur la cause et l'étendue de cette fuite radioactive mystérieuse. Les conditions de recherche sont longues, difficiles et dangereuses.

Le centre étant fermé, le DOE envoie jusqu'à 10 camions par semaine de déchets -destinés au stockage WIPP- au centre de stockage de déchets faible activité du Texas situé dans le comté d'Andrews. Prévus pour être stockés pendant au moins un an, ce délai est allongé, ce que contestent certains représentants politiques et associatifs environnementaux locaux.

Fin mai 2014, la raison de l'accident n'est toujours pas connue avec précision : réactions exothermiques dans un ou quelques fûts de déchets entre un oxydant et un réducteur ? Sont annoncés de 18 mois à 3 ans de fermeture du centre d'enfouissement. Le fût retrouvé ou-

BON à SAVOIR

Le WIPP est conçu pour accueillir, au sein de cavités creusées dans du sel à environ 660 mètres de profondeur, 176 000 m³ de déchets dits transuraniens (contenant notamment de l'Américium et du Plutonium), issus d'activités nucléaires de défense (recherches militaires et production d'armes nucléaires). Cette installation est en exploitation depuis mars 1999.

Areva a été retenu en 2007 au sein du consortium chargé par le Ministère de l'Energie des États-Unis (DOE) de la gestion et de l'exploitation du site de stockage WIPP, au Nouveau-Mexique.

vert en zone 7 témoigne d'un manque de stabilité chimique pour ce type de déchets FAVL ou MAVL. Or il y en a de même nature dans une zone déjà remplie et fermée provisoirement. Le maire de Carlsbad et le Ministère de l'environnement du Nouveau Mexique exigent le bouclage définitif de celle-ci. Ils ont peur que l'accident se reproduise à plus grande échelle... Preuve magistrale que la réversibilité est une promesse impossible. Fermer définitivement dans ce cas précis est une solution à très court terme, qui ne résoud rien : que va-t-il advenir derrière les scellements ? Le risque de réaction exothermique peut se produire derrière...

Similitude sérieuse entre Cigéo/BURE, gigantesque projet d'enfouissement souterrain des déchets les plus dangereux et le site du WIPP

Impossible de ne pas faire le parallèle avec Cigéo, le "très grand frère" du WIPP (garanti à l'origine pour 10 000 ans et stoppé au bout de 15 ans). Au WIPP, 96% des déchets sont des FAVL (Faible Activité à Vie Longue). Le souci de réaction oxydant/réducteur (bitumes/nitrate d'ammonium par exemple) est posé de façon cruciale par les déchets MAVL (Moyenne Activité à Vie Longue) qui sont prévus à Cigéo/Bure en très très grande quantité. Il s'agit de déchets très irradiants, inapprochables. Le scénario du WIPP serait pratiquement ingérable dans Cigéo.

Quels décideurs et politiques vont-ils prendre enfin conscience que concentrer des milliers de fûts de déchets nucléaires aux fond de galeries, inaccessibles au moindre problème, c'est rassembler tous les ingrédients pour une catastrophe environnementale ?

Depuis 20 ans, toujours les mêmes doutes !

Si ça fuit ?

La radioactivité peut-elle être contenue dans des bidons sous terre ? C'est bien beau de dire qu'on sait emballer mais la question n'a toujours pas de réponse : ça tiendra combien de temps ?

Si le sous-sol bouge ?

Garantir qu'aucun séisme profond n'arrivera jamais à BURE, et que ça tiendra le choc si ça arrive, comment y croire ?

A Fukushima, tout était promis sûr, balisé et prévu et l'impensable est arrivé.

Si l'eau circule ?

L'eau présente dans l'argile sera un vecteur inéluctable de transport de la radioactivité qui un jour s'échappera des colis enfouis. Elle va suivre les réseaux de failles souterraines (niés par l'Andra). Elle va aller où ? Dans les nappes phréatiques, lesquelles ? Vers le Bassin Parisien ? On ne sait pas maîtriser la radioactivité en surface, alors perdue dans le sous-sol, ça peut donner quoi ?

Si les galeries ne tiennent pas le choc ?

Les galeries à -500m vont être soumises à des pressions considérables, comment évolueront-elles au fur et à mesure que les années s'accumulent ? Un petit séisme par là en plus et c'est la catastrophe...

Si on s'est trompé ?

Qui sera responsable d'un accident, d'une fuite, d'une contamination radioactive incontrôlable, au regard des générations qui arrivent ? Les mandats des élus et les lois se suivent, diluant toujours plus les responsabilités. Et le Principe de précaution, et l'éthique dans tout ça ?

Si on perd la mémoire ?

Comment et qui peut garantir la mémoire et l'emplacement d'un tel site souterrain sur des centaines et milliers d'années ? Le niveau de technologie des sociétés à suivre, quel sera-t-il, plus élaboré, radicalement différent ou alors inexistant ?

"Cigéo, c'est tout sauf un cimetière. On va enterrer une matière vivante durant des milliers d'années."

Bertrand Thuillier, ingénieur agronome

Quand un homme du sérail parle

<< Projet CIGEO à Bure : comment l'aventurisme des nucléocrates s'apprête à engager la France dans un désastre sans précédent qui pourrait bien, un jour, être qualifié de crime contre la biosphère.

Le stockage souterrain, sur le long terme, est toujours dangereux, parce que peu accessible et donc très difficile à contrôler. Un mouvement de terrain, le développement de fissures, l'extension d'un réseau phréatique peut entraîner une pollution irréversible, extrêmement dommageable pour la santé de personnes, sur des superficies considérables.

Le danger majeur de l'entreposage souterrain de déchets très actifs envisagé à Bure (Cigéo), est le confinement très important qui y est envisagé. (...) N'importe quel ingénieur thermicien le confirmerait immédiatement, le moindre dégagement de chaleur, même s'il ne s'agit pas d'une explosion brutale, transformerait un logement, nécessairement exigu en four. Le stockage en milieu confiné, qui ne permet pas d'évacuer cette chaleur, en l'absence de moyens mis en œuvre avec dépense d'énergie (ventilation) que par conduction est par essence dangereux, surtout quand le dégagement thermique peut s'avérer brutal, lors d'explosions, pouvant engendrer des fissurations, la destruction d'un système de ventilation, l'endommagement d'un puits, de galeries d'accès.

(...) **Des fissurations résulteront également du creusement de nombreuses galeries**, comme cela a été le cas à Asse, en Allemagne...

(...) Ces considérations rapides font que **la conclusion s'impose, vis à vis d'un projet comme Cigéo**. Le seul système de stockage tout à la fois actuellement praticable et politiquement responsable est un stockage en surface, qui permet une évacuation illimitée de calories, à un rythme élevé et continu, par convexion, sans risque de surchauffe accidentelle, avec accessibilité garantie.

(...) L'idée d'entreposer dans des galeries des déchets dont la durée de vie se chiffrerait en milliers de générations humaines ajoute le risque d'une contamination de la croûte terrestre, sur des étendues que personne aujourd'hui ne saurait suspecter, du fait des incontrôlables circulations phréatiques, si ce système venait à se développer, **comme on peut le craindre s'il est donné suite au projet Cigéo, pour de simples et évidentes raisons de profits et pour enlever des pieds des nucléocrates cette épine appelée "déchets"**.

Hans Zumkeller (pseudonyme)
Chef de service au CEA
Extraits APPEL DE GENEVE II - 14/02/2014

Géothermie : 10 ans de tricheries pour protéger Cigéo

L'installation d'un stockage nucléaire souterrain est soumise à des règles préalables : pas de ressources exploitables, ni de potentiel géothermique à l'aplomb du site. Logique non ? D'une part pour préserver des ressources, d'autre part pour prévenir de dangereuses intrusions dans la poubelle nucléaire à long terme.

Un rapport d'un cabinet d'expert Suisse indépendant a confirmé la ressource fin 2013.

Ces critères sont fixés par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Règle Fondamentale de Sûreté, 1991 et Guide de Sûreté, 2008). L'Andra a conclu dès 2005 à l'entière faisabilité du stockage souterrain à Bure et affirme encore aujourd'hui qu'il n'y a pas de ressource géothermique potentielle attractive à l'aplomb de la zone.

Pourtant en 2002 déjà, André Mourot, géophysicien, informait le CLIS* de Bure que les rapports du BRGM**, service géologique de l'État, prouvent que Bure se trouve pile sur une zone de bon potentiel pour la géothermie. Et pour Antoine Godinot, géologue, le problème reste entier : il y a de l'eau chaude à 68°-69°C dans le sous-sol de Bure à une profondeur de 1.900 m.

L'Andra mise en demeure...

Le 17 décembre 2012 les associations Bure Stop55, le Réseau Sortir du Nucléaire, Mirabel LNE, Les Habitants vigilants de Gondrecourt, le Cedra et l'Asodedra ont mis l'Andra en demeure d'un dédommagement pour "*sous-estimation du potentiel géothermique du site de Bure*". Dans un courrier du 18/01/13 à l'avocat des associations, l'Andra, qui refuse de verser le dédommagement, reconnaît maintenant qu'il y a de la géothermie "banale", selon elle, sous Bure. Banale ? Tiens donc !

Depuis les années 1980, on exploite en France ces eaux chaudes profondes. Ces installations en région parisienne, visitées par de nombreux étrangers, avec des débits s'étalant de 80 à 300 m³/h fournissent chacune 39 700 MWh/an (moyenne sur 31 installations) à un prix particulièrement compétitif. Ainsi la géothermie alimente-t-elle 50% des réseaux de chaleur du Val-de-Marne.

Il en faut plus pour impressionner l'Andra pour qui ces exploitations de la région parisienne n'ont rien d'exceptionnel. Comprenez que ce simple adjectif "exceptionnel", est un jugement de valeur. Ce qu'on pourrait pourtant mettre en production dans la zone de transposition, c'est une vingtaine de doublets géothermiques aussi "banals" que ceux exploités en région parisienne depuis plus de 30 ans.

Tout faire pour protéger Cigéo

Les qualificatifs : "*faible*", "*nettement inférieurs*", "*capacité de production... très faible, du fait d'un mélange d'argile aux grès*", ou "*les grès se chargent en argiles, la productivité attendue est faible*" dont l'agence a rempli ses exposés et documents pendant 10 ans n'étaient que tricheries pour protéger le projet Cigéo.

En conclusion du forage EST433 de 2008, l'Andra n'y est pas allée par quatre chemins : "*La production mesurée en test dans EST433 (5 m³/h) est nettement inférieure à la gamme de débits des exploitations géothermiques (150 à 400 m³/h).*" écrit-elle sans rougir dans sa Synthèse 2009. Or les Cahiers des charges révèlent que la puissance maximale de la pompe était de 6 m³/h ! Et tout le système était englué de boue gélatineuse artificielle, photos à l'appui.

Il était donc im-possi-ble d'avoir plus que 5 m³/h quelle que soit la puissance de la ressource géothermique !

Quel manque de respect pour les élus qui font confiance aux scientifiques ! Les associations n'en resteront donc pas là, affaire à suivre.

La ressource géothermique confirmée en 2013

L'IRSN***, au cours du débat public 2013, a écrit dans sa contribution que "*le Trias de Meuse-Haute Marne est potentiellement exploitable pour de la géothermie*", revenant ainsi sur ses affirmations précédentes.

Le CLIS de BURE a commandé une nouvelle expertise au cabinet suisse indépendant Geowatt, rendue en novembre 2013. Il confirme que des problèmes (dont le fort colmatage de l'appareil de test) ont été rencontrés lors des opérations de forage qui ont limité partiellement la réalisation du programme initial. Malgré cela, le potentiel est bien réel et comparable à ce que l'on observe dans les exploitations géothermiques du Dogger du Bassin Parisien. Il pourrait être exploité en surface pour du chauffage ou des activités agricoles ou industrielles.

Pour M. Badoux de Geowatt, "*l'enfouissement des déchets radioactifs empêche l'accès aux ressources géothermiques dans une région donnée et crée ainsi une perte au niveau économique*". Il convient de quantifier d'un point de vue économique la ressource géothermique et de comparer son apport à celui, supposé, du stockage, afin de déterminer les priorités d'utilisation du sous-sol. Selon lui, une étude de faisabilité technique et financière devrait permettre de confirmer ces suppositions.

Malgré cela, l'Andra dans un courrier au CLIS du 2 décembre 2013, réaffirme, sans faire aucune référence au rapport Geowatt, qu'il n'existe pas de ressources géothermiques profondes exceptionnelles dans la zone étudiée pour l'implantation du centre de stockage. Elle estime qu'il est tout à fait possible de réaliser des projets de géothermie profonde dans la région, en dehors du périmètre défini pour l'implantation des installations souterraines (30 km²), si le stockage était autorisé. Elle aurait même envisagé, fait inquiétant, que l'on puisse exploiter le sous-sol au niveau du stockage...

Meusiens et Haut-Marnais ont le droit de connaître et de préserver la richesse de leur sous-sol. Alors... qui décide ?

* CLIS de Bure : Comité Local d'Information et de Suivi
** Bureau de Recherche Géologique et Minière
*** IRSN : Institut de Recherche et de Sûreté Nucléaire

Quand le député Christian Bataille vantait ASSE

Pour préparer la loi de 1991 de gestion des déchets nucléaires qui porte son nom, Christian Bataille s'inspire du site de stockage de ASSE en Allemagne et en vante les mérites : site sec et exemplaire, sans risque de bouleversement. Un point noir toutefois selon lui, une ressource en sel porteuse de risque d'intrusion ultérieure à anticiper. Alors qu'en pense-t-il de la géothermie sous BURE aujourd'hui ?

RAPPORT BATAILLE n° 1839
Assemblée Nationale - décembre 1990

QUESTION : ***Comment se débarrasser définitivement et en toute sécurité des déchets nucléaires à haute activité ?***

RÉPONSE : « Votre Rapporteur a eu l'occasion de visiter la mine de sel de ASSE en Allemagne. Dans cette ancienne mine de sel où ont été au début entreposés des déchets nucléaires à faible et moyenne activité sont aujourd'hui conduites des expériences sur le comportement des formations salifères au contact des déchets à haute activité.(...)

Les visiteurs de la mine de Asse ne manquent pas d'être impressionnés par ce site et en particulier par la totale absence d'humidité dans les galeries et par le parfait état de conservation des fûts de déchets à faible activité entreposés depuis 1967. A moins de cataclysme géologique bouleversant toute l'écorce terrestre, on ne voit pas comment la radioactivité pourrait, en l'absence de toute circulation d'eau, remonter à la surface même après une très longue période.

Toutefois le choix du sel comme lieu de stockage présenterait un grave inconvénient. Cette roche est un minerai qui pourrait avoir dans l'avenir un intérêt économique. Il faudrait donc avant de choisir cette roche, réfléchir sérieusement aux moyens d'interdire les intrusions humaines.»

26 ans après, à ASSE, la réalité le contredit totalement : inondation des galeries, impuissance à gérer la contamination, fermeture du site...

Députés appelés à donner le feu vert ou non, à votre avis sincère, Cigéo/BURE, est-ce un projet sûr, crédible et responsable ?

Dé-communications

L'AFFICHE OFFICIELLE DE L'ANDRA

NOTRE VERSION

Andra, Prix de la communication décomplexée

L'ANDRA a réalisé une exposition bien lisse sur l'histoire de la radioactivité. Avec à l'affiche en vedette américaine Homer Simpson, le sympathique looser qui bosse dans une centrale nucléaire. S'y invitent aussi Superman, Spiderman, Hulk, etc. qui auraient tiré des bienfaits de l'atome...
Le plus inquiétant, c'est ce manque d'objectivité chronique qui fait que la radioactivité deviendrait presque sympa, auprès des scolaires, principaux visiteurs.
Mais c'est le but non ? Ce sont eux qui vivront avec la poubelle nucléaire.

De l'art d'enfumer

« *Ainsi, dans la vie quotidienne, on est en permanence au contact de la radioactivité car elle a une présence naturelle (fruits et légumes, eau minérale et de mer, lait, corps humain), c'est l'utilisation de ses propriétés qui génère des déchets.* »

Encart ANDRA BURE-SAUDRON / Est Républicain, été 2012 : "Déchets nucléaires, encombrants colis"

Désinformation majeure

« *Fukushima aura surtout été un problème médiatique majeur, avant d'être un désastre sanitaire ou environnemental majeur.*»

Jean-Marc Jancovici, ingénieur, dans une interview à la Tribune. 24actu / 09 mars 2012

ANDRA
la maîtrise des déchets radioactifs

Le bandeau du site internet de l'Andra : ça fait pas un peu maîtres du monde ?

Cigéo/BURE : paiera bien qui paiera le dernier

Benjamin Dessus de Global Chance avait claqué la porte du débat public Cigéo en constatant que le dossier sur les coûts était vide. Il semble qu'il n'y ait pas que le dossier...

Le Sénat estime que le coût de l'électricité nucléaire pourrait osciller entre 49.5 € /MWh et 75 €/MWh. Dès 2015, le prix de vente sera réévalué. Il est actuellement limité par la loi à 42 €/MWh. Cela signifie qu'en omettant des données comme le coût réel du démantèlements des réacteurs, de la gestion à long terme des déchets ou l'assurance du risque nucléaire, il y aurait 3 à 13 Milliards d'euros qui seraient sacrifiés chaque année dans les oubliettes des générations futures.

EDF et l'ANDRA annoncent que l 'enfouissement des déchets HA-MAVL à Cigéo pourrait coûter entre 14 et 36 Milliards d'euros. Cette dernière estimation de 2010 devait être réévaluée en 2013 pour le débat public, mais l'Andra a remis le chiffrage à 2014. L'enfouissement supplémentaire des combustibles usés reste une option lourde de conséquences et non chiffrée.

Un pari hasardeux

Il paraît que Cigéo serait financé exclusivement par les producteurs (78% EDF, 17% CEA et AREVA) et que pour cela, ils provisionnent les deniers nécessaires. Des provisions ? Pour Cigéo, la loi leur impose d'avoir d'ici 2016 une tirelire contenant entre 5 et 9 milliards d'euros. En fait, ils ne sont pas bien sûrs de ce chiffre qui dépend du coût global. Mais les producteurs disent disposer de ces sommes réservées, sous forme d'actions en bourse... En gros, en pariant sur 5% de rendement garanti (ce qu'ils appellent « actualisation »), ils prétendent, grâce à environ 5 milliards d'euros placés aujourd'hui (ce qu'ils appellent « actifs de couverture » ou « actifs dédiés » ou « provisions »), récupérer, au fil du temps, tout l'argent nécessaire pour avoir dans 100 ans un beau site d'enfouissement bien rempli, bien fermé et bien surveillé jusqu'à la nuit des temps. Pour l'heure, ces actions ont fréquemment des rendements insuffisants qui sèment le doute sur la viabilité de ce mode de calcul très fortement spéculatif. Il faut aussi noter qu'une partie de ces « provisions » (environ 40%) sont des créances ou des titres de participation (dans AREVA pour le CEA ou dans RTE pour EDF). Ces titres et créances étant majoritairement croisées entre les producteurs et l'Etat, ce dernier en est le financeur en dernier ressort.

La politique... de l'autruche

Et qu'arriverait-t-il si un accident nucléaire survenait quelque part en France? L'IRSN a déjà calculé que ça coûterait entre 120 et 760 Milliards d'euros : l'effondrement économique. Que vaudraient alors les actions en bourse et les titres et créances croisées destinées à financer la gestion à long terme des déchets radioactifs ? Pour les producteurs, les solutions à ce casse tête se résument à peu près ainsi : maintenir artificiellement le prix de l'électricité nucléaire au plus bas pour rester compétitifs, minimiser les coûts de la gestion à long terme des déchets radioactifs, maximiser le taux d'actualisation et spéculer sur une rentabilité forte et pérenne des actions et des créances pour les 100 ans à venir, minimiser les risques et les coûts d'un éventuel accident tout en prolongeant la durée de vie des réacteurs existants jusqu'à 60 ans pour conserver des contreparties... Ce qui pour Cigéo signifie : « En avant les bétonnières et advienne que pourra. Au moindre pépin, le citoyen paiera ! »

Et si ça ne suffisait pas ? La France discute en 2014 de la possibilité d'autoriser un jour la gestion sur son sol de déchets nucléaires en provenance d'autres pays Européens. Une manne financière pour Cigéo ?

Article complet et références :
http://pandor.at/p/fichiers/MIRABEL_LNE_cout_cigeo_vf.pd

Nucléaire : propre et pas cher ?

Achat de consciences, ça coûte combien

- **1991** : 5 millions/an de francs pour chacun des 4 sites en lice
- **1995** : 10 millions/an de francs pour chacun des 4 sites en lice
- **1998**: décret consacrant BURE seul site : 10 millions/an de francs pour la Meuse, idem pour la Haute-Marne
- **2000** : passage à l'Euro, 18 millions d'euros/an pour la Meuse, idem pour la Haute-Marne
- **2006** : création du GIP : 20 millions d'euros/an pour la Meuse, idem pour la Haute-Marne
- **03/12/2009** : Le ministre de l'Espace rural, Michel Mercier se dit époustouflé et salue *« la citoyenneté des Meusiens qui ont accepté Bure, en rappelant que les fonds d'accompagnement passeront de 20 millions à 30 millions d'euros dès 2010 »*
- **2012** : Christian Namy (président du CG 55) demande 40 millions d'euros pour la Meuse, 20 pour la Haute Marne.

Coûts pour enfouir, le yoyo

- **2010** : 15 milliards d'euros (Andra)
- **2011** : 28,4 milliards (Cour des Comptes, "montant qui sera amené à augmenter")
- **2012** : 36 milliards d'euros, réévaluation provisoire (Andra)
- **2013** : aucun chiffre avancé au débat public
- Pour certains scientifiques, le coût serait bien supérieur...

QUESTION : comment affirmer que le coût futur du kwh est provisionné et pas cher si on ne sait pas combien coûtent les phases déchets, démantèlements et stockages multiples ?

Enfouir ne résoudra rien

Enfouir ne résoudra rien, les atomes forceront toutes les barrières un jour, ça fuira, c'est prévu. Enfouir une telle masse de radioactivité est un pis-aller, celui d'une société tributaire du nucléaire et impuissante aujourd'hui comme demain face à ses déchets.

L'Andra compte sur le concept du "multi-barrières" pour retarder le retour de la radioactivité à la surface.

Cahier des charges : isoler les déchets dans des colis enfouis en grande profondeur dans l'argile et retarder le transfert vers la biosphère des radionucléides qui un jour sortiront des colis dégradés, en suivant des fissures et des failles, via l'eau souterraine, au gré des changements du sous-sol (séismes, fracturations,...).

Escompter qu'ils seront alors moins radioactifs (décroissance naturelle sur des milliers/millions d'années) et sans danger est un sacré gros pari sur l'avenir !

Cigéo la poubelle

On dit aujourd'hui : Cigéo. Qui peut faire le lien avec les effroyables produits atomiques dont il s'agit ?.

Après s'être défini comme un *projet de création d'un stockage réversible profond de déchets radioactifs en Meuse/Haute-Marne* -projet (c'est loin) et réversible (c'est rassurant)- Cigéo communique toujours plus flou. Aujourd'hui, exit les mots déchets ou radioactifs. On dit : *Centre industriel de stockage géologique*.

C'est tellement plus neutre. Mieux vaudrait annoncer la couleur pourtant : BURE, création d'un cimetière profond et irréversible de déchets infiniment radioactifs en Meuse/Haute-Marne, appelé à fuir un jour, sans que l'on sache quand.

Réversibilité ? Un sacré leurre !

Encore une fois, les mots employés trompent. La réversibilité a été et est encore mal interprétée par beaucoup. Rassurer, c'était le but non ?

Réversibilité ne veut pas dire récupérabilité des déchets. Une fois les déchets enfouis, au bout de 130 ans, les galeries seront bouclées DE-FI-NI-TI-VE-MENT. Aller rechercher ce qui fuira n'est pas prévu dans la conception industrielle de Cigéo, hors de question.

La "réversibilité" concerne la période de construction du centre souterrain, c'est juste un mot pour faire croire que les décisions successives ne seront pas irrévocables. Les députés devaient donner en 2015 une durée (jusqu'à 100 ans) à celle-ci, à moins que le rendez-vous soit annulé.

En effet, le projet de Loi de Transition écologique pourrait bien la redéfinir et l'intégrer en 2014, un comble !

ANDRA : JUGE ET PARTIE

L'Andra mène les investigations géologiques pour... l'Andra chargée de mettre en oeuvre le projet industriel. Elle creuse, communique, s'auto-valide, se flatte, est contente de son boulot. Mais qui, autre que des institutions issues du sérail nucléaire est censé avoir un regard neutre, indépendant, contraignant sur l'artisan de l'enfouissement nucléaire ? Mystère. Le président même de la Commission nationale du Débat Public trouve début 2014 qu'il faut introduire un peu plus d'expertise indépendante dans le processus !

Protection sanitaire ?

(...) un avenir relativement proche, celui des prochaines générations à venir. La préoccupation principale sera à l'évidence la protection sanitaire contre les impacts radiologiques et toxiques d'une migration des radionucléides vers la biosphère (migration qui, sur cette période, ne pourrait résulter que d'une défaillance du confinement des déchets). La surveillance devra donc porter en priorité sur le suivi de ces impacts dans le milieu aquatique (notamment les nappes souterraines dont la nappe du Barrois), dans l'atmosphère, dans les sols, voire sur certaines espèces.

CIGEO - Débat public - Avis délibéré de l'Autorité Environnementale du CGEDD, juillet 2013

LE PIÈGE

Irréprochable au-dessus, irradié en-dessous, le mauvais deal

CARTE PSEUDO IDYLLIQUE D'UN DÉPARTEMENT EN PLEINE COLONISATION NUCLÉAIRE

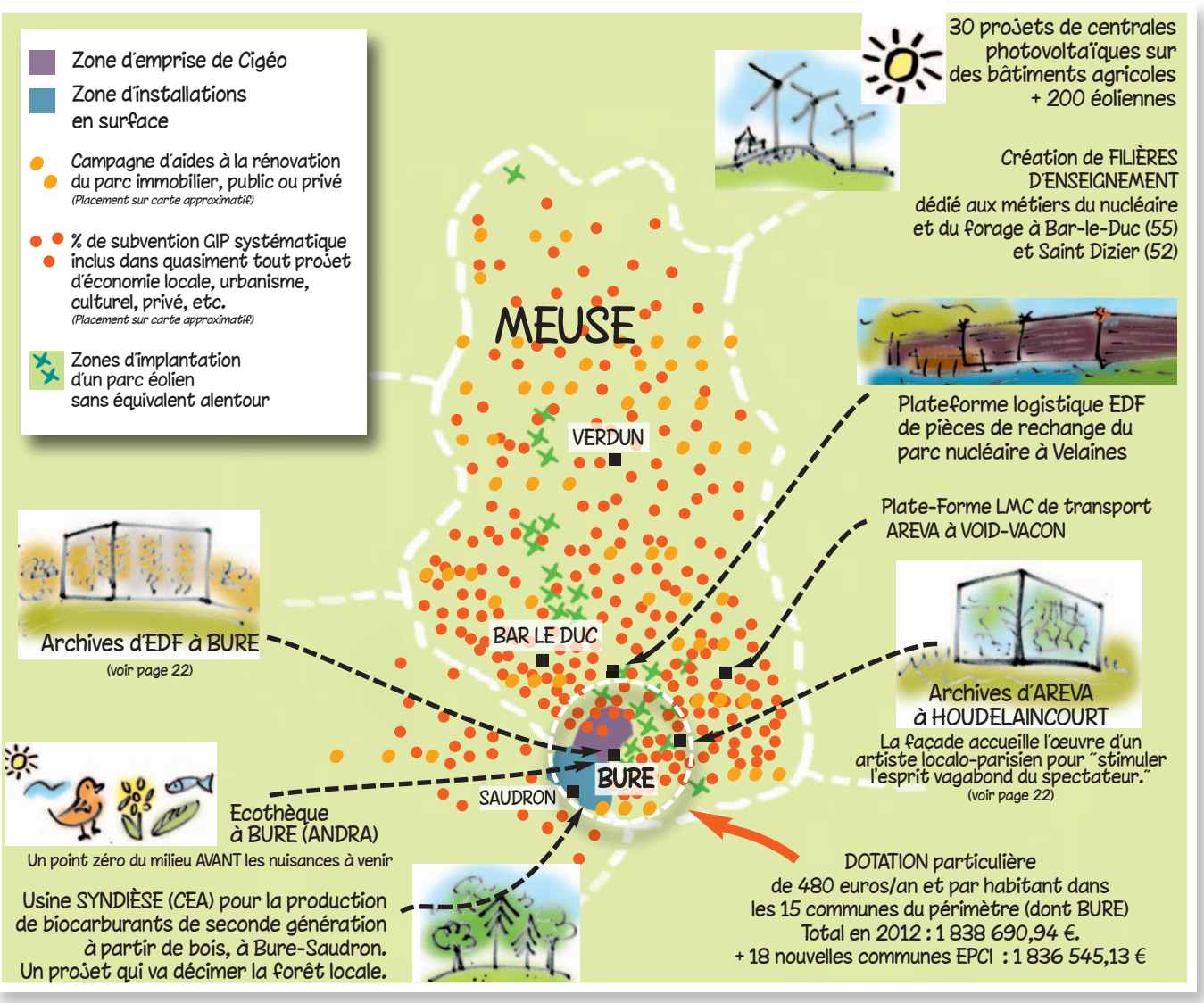

La contre-partie de la big poubelle nucléaire, qui très vite va chambouler toute une région, image de marque, valeur immobilière, économie locale ou bien-vivre, est pernicieuse. L'image négative de la poubelle nucléaire -jamais évoquée nulle part- est impérativement neutralisée par du positif : développement durable, fabrication d'énergie propre, développement local et promesses d'emplois...

Les opérateurs du nucléaire se sont engagés en 2006 : *"Faire de Meuse et Haute-Marne des terres d'excellence pour la maîtrise de la demande d'énergie et la réduction des émissions de CO2 par les bâtiments"*. Un comble si l'on anticipe la somme de toutes les nuisances à venir : contamination radioactive durable due aux transports et aux activités de surface, conséquences sanitaires globales, désertification rapide de la zone nucléarisée, perte de l'identité du territoire...

Le piège est bien ficelé. Comment les habitants peuvent-ils avoir maintenant une vision lucide de l'impact de Cigéo dans un environnement en surface aussi idéalisé ? Les déchets atomiques et leur cortège de préjudices environnementaux et sociaux bien réels arriveront après, en 2025. Du "green-washing" préalable, avant de condamner le sous-sol. Et quelle "excellence" en terme de développement alors que la parole citoyenne a été confisquée et la démocratie méchamment égratignée ?

Les déchets nucléaires, c'est bon pour l'image ça ?

Curieux non que la Meuse, la Haute-Marne, les Vosges n'aient jamais eu l'idée de faire une étude d'impact de la poubelle nucléaire sur leur économie. Leur économie productive, pas celle des retombées actuelles de la phase "Labo"... Histoire d'anticiper l'avenir.

Une étude a été commandée et réalisée par le Conseil Régional de Lorraine en 2007, sur l'impact économique des deux régions Lorraine et Champagne-Ardenne (90 000 euros par région), mais bien malin qui aura eu connaissance des résultats. Ils n'ont jamais été publiés.

Les soi-disant atouts

- Des millions d'euros chaque année pour la Meuse et la Haute-Marne.
- Des éoliennes (200 à terme), surtout dans la partie sud de la Meuse, formidable c'est indéniable, mais soupçonnées aussi d'être nécessaires pour faire beau et propre au-dessus.
- Le projet Syndièse (CEA), production de carburant à partir de bois qui détruirait la forêt pour une production d'énergie dont la rentabilité reste à démontrer.
- L'implantation de diverses entreprises liées au nucléaire (Archives d'AREVA, projet syndièse CEA, Archives et plate-forme d'EDF) avec en partie des fonds issus du GIP, soit déjà près de 11 millions d'euros. A savoir que les fonds du GIP proviennent des opérateurs AREVA, CEA, EDF.
- Des promesses d'emplois qui ne seront que temporaires : la construction du site et ensuite tout le monde rentre chez soi. Le projet nécessite un savoir-faire spécifique, donc des entreprises extérieures qui feront le boulot.

L'impact négatif jamais mis sur la table

- L'asservissement de tous les secteurs de développement, de production, du quotidien des deux départements aux subventions des déchets nucléaires. Un piège à retardement ?
- La transformation d'un territoire "vierge" en zone fortement dédiée au nucléaire.
- Les contaminations radioactives à court et long terme avec ses risques sur la santé humaine... Deux arrivées de déchets radioactifs par semaine pendant 130 ans, cela devrait laisser des traces... "durables". Le stockage temporaire en surface va polluer définitivement les terres agricoles d'aujourd'hui.
- La dépréciation certaine des biens immobiliers et fonciers de la région. Qui ira notamment investir et s'installer près d'un tel complexe ?
- La fin des labels et appellation contrôlée sur les produits issus du terroir : fromage, conserverie, fruits, vins, alcools... Quel impact sur le Champagne, l'eau de Vittel, le Brie de Meaux par exemple ?
- L'effondrement des atouts de départements-verts, beaux, productifs et propres jusqu'alors. La ruine de filières d'avenir tel que le Bio ? Quid du tourisme vert ?
- La perte des emplois induite par ces profondes mutations est à mettre dans la balance des créations d'emplois annoncées. Pourtant qui en parle, qui en tient compte ?

Stockage ICEDA

Un horticulteur veut faire valoir ses droits

EDF voulait stocker 2000 tonnes de matériaux de démantèlement et déchets nucléaires sur le site de la centrale nucléaire du Bugey (Ain).

La société d'horticulture néerlandaise Roozen a engagé des poursuites devant le tribunal administratif, estimant que ses serres jouxtant les terrains d'Iceda, cela allait compromettre la commercialisation, dans toute l'Europe, de ses roses et plantes.

Le 20 Juin 2012, la Cour d'appel administrative de Lyon a ordonné l'annulation du permis de construire du projet Iceda, non conforme au plan local d'urbanisme (PLU). Les avocats de l'horticulteur avaient relevé : proximité dangereuse du Rhône, manque de transparence du dossier, dangers des transports... Décembre 2012, la commune de Saint-Vulbas a toutefois adopté la modification de son PLU.

Le tribunal administratif de Lyon a annulé celle-ci mi-avril 2014. Les motifs d'annulation "démontrent l'absence totale de transparence et le défaut d'information des élus comme du public dans la mise en œuvre de cette procédure"...

A MÉDITER :

Le lobby nucléaire... est comme un tank qui écrase tout le monde, et surtout le peuple.

(Eisaku Sato, gouverneur de la préfecture de Fukushima de 1988 à 2006)

FUKUSHIMA, L'APRÈS CATASTROPHE NUCLÉAIRE

Les pays ont pris des mesures visant à protéger leur population : embargo immédiat sur les produits en provenance du Japon en Chine, à Taïwan, afin de prévenir toutes contaminations ; contrôles stricts des produits en provenance du Japon par l'Europe; interdiction d'importation par l'Inde...

La méfiance affecte aujourd'hui tous les secteurs du Nord du Japon : production industrielle et manufacturière, pêche, agriculture, tourisme. Le pays doit importer de nombreux produits afin de rétablir la confiance des consommateurs.

La mutation énergétique, diminution brutale de la part du nucléaire et retard en matière de développement d'énergies renouvelables a un impact certain sur l'activité industrielle et sa productivité.

Inquiétants marchandages

Parce que Cigéo va continuer à engendrer des subventions, une nouvelle zone serait créée, à vocation interdépartementale (ZID), à cheval sur les deux départements et qui disposera d'une fiscalité propre. En effet, alors que la poubelle nucléaire sera en Meuse, comment calmer la Haute-Marne qui veut continuer à toucher le magot ?

Le sésame, une double descenderie de 5 km ou tunnel d'accès en pente à 10% dont l'entrée se trouverait en... Haute-Marne.

C'est judicieux côté sûreté ou c'est un arrangement diplomatique ?

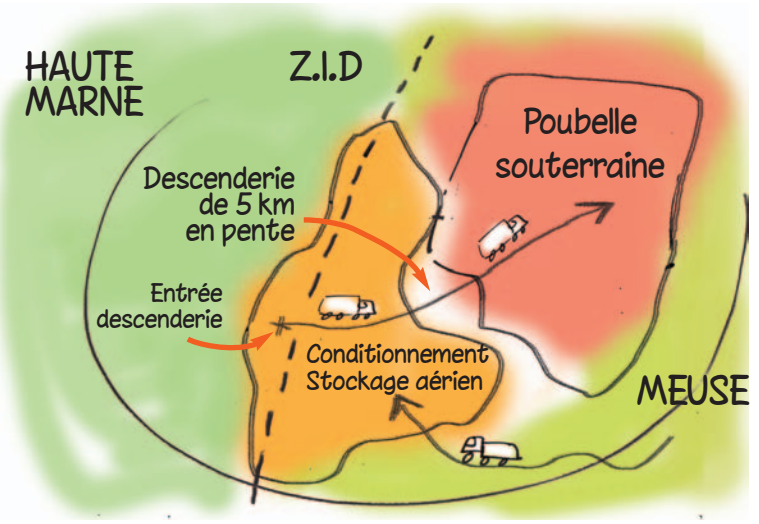

La Commission Nationale d'Evaluation (CNE) a besoin d'en savoir plus à ce sujet

La CNE, dans son rapport n°5/2011 a reconnu qu'il est indéniable que le choix de la descenderie "faciliterait les négociations avec les instances locales", en élargissant le périmètre des installations de surface au département voisin. Mais elle estime indispensable de disposer d'une étude sur les perturbations hydrauliques et géologiques qui pourraient être provoquées par le creusement de la ou des descenderies. On devra traverser des terrains calcaires aquifères, éventuellement karstifiés. Selon la CNE : "Il faudra s'assurer que les eaux de la formation ne viendront pas s'infiltrer dans les niveaux sous-jacents."

LE MAGOT DE BURE ATTISE LES CONVOITISES

La Haute-Marne profitera des recettes fiscales du stockage de déchets radioactifs dans la Meuse

(...) Confrontés à la perspective d'un site de stockage, dont la construction pourrait débuter en 2017, les conseils généraux de la Meuse et de la Haute-Marne tentent d'anticiper les projets de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), en se répartissant par avance les retombées fiscales d'un éventuel enfouissement.

Transport en pente douce

C'est sur le territoire meusien que l'agence nationale envisage le stockage, mais le conseil général de la Haute-Marne a obtenu la création d'une descenderie de 5 km démarrant sur son sol. En 2005, l'Andra avait privilégié l'option de deux puits verticaux pour enterrer les colis de combustibles irradiés. Elle juge aujourd'hui acceptable l'hypothèse d'un transport en pente douce qui, certes, présenterait davantage de risques de défaillance qu'un puits vertical, mais dont l'impact, en cas d'accident, serait potentiellement réduit.

Plus motivé par la diplomatie territoriale que par des nécessités techniques, le principe d'une descenderie haut-marnaise a permis de justifier la création d'une zone d'activités interdépartementale dont les revenus seront répartis entre la Meuse (60%) et la Haute-Marne (40%). Acté le 27 février 2012, le compromis a fait l'objet d'âpres négociations. Seul département concerné par le stockage, la Meuse pouvait prétendre à l'intégralité des retombées fiscales. Craignant de subir les mêmes inconvénients que son voisin sans tirer de bénéfices, la Haute-Marne revendiquait un partage à 50-50 des éventuelles recettes liées au centre d'enfouissement.

Encore des zones d'ombre

Les deux conseils généraux ont ainsi admis qu'une limite départementale n'a guère de sens au regard d'une installation nucléaire, les accords ne résistent pas toujours au temps. *La descenderie permet d'ancrer physiquement une partie du projet en Haute-Marne et d'équilibrer la répartition de l'activité entre stockage et installations de surface*, estime Bruno Sido, président du conseil général de la Haute-Marne. *Les installations ne seront plus ni en Meuse ni en Haute-Marne, mais dans une zone commune. Pour autant, la descenderie ne constitue qu'une hypothèse de travail, la décision finale appartiendra au financeur. (...).*

SOURCE : Article La Gazette.fr - 01/10/2012

Acheter un territoire

Aujourd'hui les sous du nucléaire (AREVA, CEA et EDF) sont versés via un GIP, Groupement d'Intérêt Public. 60 millions d'euros par an pour ces deux départements, ce n'est pas rien, alors qu'aucun déchet nucléaire n'est arrivé.

Objectif : en faire profiter tous les habitants, presque toujours à leur insu. Tous futurs coupables sans le savoir ?

Pour la Meuse, le GIP (Groupement d'Intérêt Public) c'est *"un partenaire au service du développement de la Meuse et de la réalisation de vos projets"*. Pour la Haute-Marne il permet *"de financer des projets structurants et des projets économiques sur tout le territoire départemental"*. Ce ne serait pas plutôt un partenaire au service de l'installation de la poubelle nucléaire souterraine dont personne ne veut nulle part, impossible à fourguer sans appât financier sérieux ?

Tout passe maintenant par les sous des déchets nucléaires, ou presque

Le piège est tellement bien fait que depuis des années, presque aucun projet (public ou privé) en Meuse ne peut plus se faire sans passer par une demande d'aide financière partielle au GIP. De 2007 à 2012, le GIP Meuse a traité 1438 dossiers (58% pour la zone de proximité de Bure, 41% pour le département) et 592 communes ont touché des subventions. Communautés de communes, collectivités, entreprises privées, associations sont aussi concernées. Montant de l'aide pour la Meuse : 156 400 683,63 € euros.

Les dossiers traités sont multiples, liste au hasard : réhabilitation de logements, création de groupes scolaires, réhabilitation d'une station d'épuration, restauration de toitures et vitraux d'églises, restructuration de réseaux d'assainissement, construction de maisons de retraite, réfection de gymnases, aménagement urbain et paysager communal, réfection de quartiers, festivals, création de pistes cyclables et piétonnières, acquisition de matériel pour de nombreuses entreprises, création de commerces, restaurants, etc. La Haute-Marne est logée à la même enseigne.

A savoir aussi que les fonds du GIP repartent en partie à leur donateurs : construction de sites EDF, AREVA, CEA (projet Syndièse)...

La patronne de l'Andra vante les mérites du GIP

« Le GIP ? C'est gagnant-gagnant ! (...) Nous sommes le gros contribuable (taxe professionnelle) du département et le plus gros employeur. Quand vous dites très particulier, c'est vrai. Ce sera une installation unique en France. Soit on voit tout noir (la poubelle nucléaire de la Meuse...), soit on parie sur un savoir-faire français dont la genèse et la croissance sont à Bure où nous recevons des ministres étrangers et d'éminents scientifiques. Pourquoi font-ils autant de kilomètres pour voir Bure ? Pour voir une simple poubelle ? Nous devons travailler à obtenir puis renforcer la confiance. (...). Les taxes qui financent le GIP sont fixées par le gouvernement. Pourtant, là encore, il y a deux visions : la première qui consiste à dire que l'Andra achète les élus, la seconde est portée par le Parlement et le gouvernement pour aménager un territoire qui s'engage. C'est un gagnant-gagnant. »

Marie-Claude Dupuis, directrice de l'Andra, *"Labo de Bure : pour ou contre ? Le débat"*... Est Républicain 17/02/2010

NDLR : La confiance ne s'achète pas... même par le plus gros contribuable de la région. Etre le plus gros employeur, cela reste à prouver. De nombreux élus déplorent justement le manque de création d'emplois. Quant au territoire qui s'engage, c'est sans concertation avec les habitants.

Yves le Bars, ex-président de l'Andra :

« *Il me pèse d'entendre dire que l'Andra a manipulé le chéquier.* »

Le nucléaire, pas vraiment soluble dans la démocratie

Que faire lorsque sont imposés sans concertation des projets à fort impact pour les populations locales ? L'association meusienne CDR55 (Burestop55) a engagé des requêtes et recours, sans succès jusqu'alors.

Requête au Tribunal administratif de Nancy... sans succès

1999 : Requête contestant un Arrêté Préfectoral qui avait omis de faire un certain nombre de prescriptions découlant de la loi sur l'eau, obligatoirement concernée par les travaux qu'entendait mener l'Andra. Cette requête soulignait par ailleurs l'incapacité légale d'un commissaire enquêteur qui avait été rémunéré par l'Andra dans les cinq années précédant l'enquête publique et était assortie d'une demande de sursis à exécution. Elle a été rejetée par le Tribunal administratif. Le CDR55 est alors allé en Cour administrative d'appel, sans plus de succès.

Recours en Conseil d'État en 1997 sur la non consultation des populations... sans succès

Dans ses conclusions, le Commissaire du Gouvernement soulignait que la loi n'avait effectivement pas été respectée, puisque le débat avait été mené sans que la population elle-même y ait été associée alors que la loi Bataille de 1991 parlait de "consultation des populations concernées". Si le Conseil d'État l'avait suivi, cela aurait entraîné l'annulation des différentes décisions prises par la suite (dont le décret d'autorisation de construction du labo !) et aurait contraint les pouvoirs publics à commencer par un véritable débat ouvert à tout un chacun.

Pourtant le Conseil d'État a refusé de suivre les conclusions du Commissaire du Gouvernement : fait extrêmement rare ! Du coup, l'affaire a été portée devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme, puisque que les simples citoyens avaient été écartés du débat au profit de représentants dits qualifiés, que les pouvoirs publics s'étaient choisi eux-mêmes comme interlocuteurs. A quoi la Cour a répondu que si la "version française" de la Convention Européenne des droits de l'Homme indique bien que les droits reconnus doivent s'appliquer "sans aucune distinction", cela "n'interdit pas toute distinction de traitement dans l'exercice des droits et libertés reconnus".

Recours sur les subventions versées avant le Décret... sans succès

Suite au classement sans suite d'une plainte au pénal déposée devant le Tribunal de Grande Instance de Bar-le-Duc par deux conseillers régionaux et deux simples citoyens pour dénoncer les subventions d'alors 5 Millions de francs par an et par département versées depuis 1994, autrement dit avant même l'enquête publique devant précéder le décret d'autorisation de construction du "Laboratoire de recherches géologiques"*, le CDR55 s'est tourné vers le Tribunal Administratif de Nancy. Il faisait valoir en particulier que ces subventions, selon la loi, ne pouvaient être versées que par le Groupement d'Intérêt Public associé, qui lui-même ne pouvait être créé qu'une fois l'autorisation de construction donnée et les travaux engagés.

Et pourtant le CDR55 a été débouté, même après avoir porté l'affaire devant la Cour Administrative d'Appel. Certes celle-ci a reconnu que "les subventions n'étaient pas prévues par la loi et altéraient le débat démocratique" mais, malgré tout ("quand bien même", comme dit le jugement), les requérants n'étaient pas en mesure de prouver que ces subventions avaient eu un effet "automatique" sur l'avis des communes consultées parallèlement à l'enquête publique. Conclusion : la requête est rejetée.

* Le Procureur avait en effet conclu que l'affaire ne relevait pas de son tribunal, en disant : *"Il est de la compétence des juridictions administratives d'apprécier si les subventions versées s'inscrivent dans le cadre de la loi du 30/12/1991."*

AU FAIT, LE DESTIN DES RÉGIONS LORRAINE/CHAMP.-ARDENNE, C'EST GROSSE POUBELLE ATOMIQUE DE LA FRANCE ?

Toute la gamme des déchets nucléaires (très faible, faible, moyenne, haute activité à vie courte ou longue) est, soit stockée, soit en passe d'y être, sur une zone minuscule. BURE-SOULAINES = 60 km. Côté développement territorial, cela ne peut pas être dû au hasard. Sacré coup de bol ou triste sort ?

C'est certain, les habitants n'ont pas toutes les billes en main pour décider de leur destin.

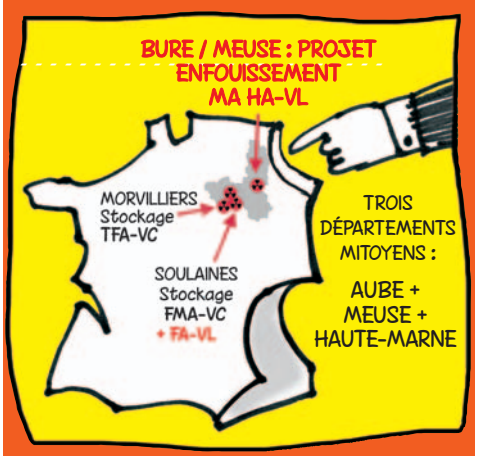

HISTOIRE D'ENFOUIR

1980 à 1990 : 4 sites explorés dans le nord-ouest sans prévenir, fortes oppositions.

1990 : Arrêt des travaux - moratoire Rocard.

1991 : Loi Bataille du 31/12/1991.

1992/1993 : 2 sites nommés dans le nord-ouest sans prévenir, fortes oppositions.

1994 : Appel à candidatures - 4 sites retenus (Gard, Meuse, Haute-Marne, Vienne), fortes oppositions mais élus locaux appâtés.

1999 : Décret. Bure retenu "labo" dans l'argile, aucune concertation des populations.

2000 : Repli de la mission "granite", envoyée sur 15 nouveaux sites et obligée de tout stopper, face, au bout de 3 déplacements, à une opposition très radicale.

2005 : Premier débat public. Conclusion, le public préfère le stockage en surface.

2006 : Loi sur la gestion des déchets nucléaires, l'enfouissement à BURE est pourtant retenu seule voie de référence.

2007/2012 : Qualification du territoire (ZIRA), passage de Cigéo en conception industrielle.

2013 : 2ème débat public, boycott réussi.

2015/2018 (?) : Préparation par l'Andra du dossier d'autorisation de construction.

Suite aux remous du débat public, Andra et pouvoirs publics tentent d'apaiser les craintes et de faire croire que le processus est freiné, mais continuent... à creuser.

2025 ? Arrivée des premiers colis de déchets nucléaires sur site, si on laisse faire !

Les SAFER achètent des terres -beaucoup- pour le compte de l'Andra

Les deux SAFER* (Lorraine et Champagne-Ardenne) font de la prospection active et achètent pour le compte de l'Andra des réserves foncières, autour de Bure. Ces réserves, serviront de monnaie d'échange lorsqu'il faudra exproprier les propriétaires le moment venu. L'Andra posséderait début 2014, en direct ou via les deux Safer, 2000 ha (terres et forêts) en Meuse et Haute-Marne. Maurice Michel, président de l'ASODEDRA (Vosges) a interpellé sans succès nombre d'élus : «*Vous paraît-il bien conforme à l'éthique qu'un organisme dont la vocation est de protéger la vie agricole, apporte son concours, direct et/ou indirect, à la réalisation d'un projet qui aura pour effet de laisser aux générations futures une terre irrémédiablement endommagée ?* »

* Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

Les déchets FA-VL après l'échec cuisant de 2009, reviennent... dans l'Aube

Les déchets de faible activité à vie longue (FA-VL) cherchaient en 2008 un site d'enfouissement à -200m. Sur les 3115 communes directement démarchées dans toute la France, la plupart refusaient, principalement face à l'hostilité des citoyens avertis des dangers du projet. Juin 2009, l'échec est total pour l'Andra qui se lance dans de nouvelles recherches avec une tactique différente : approcher les communautés de communes ayant déjà des installations nucléaires.

Soulaines-Dhuys joue la carte du "oui-mais-non"

Février 2013, à une large majorité, la communauté de communes de Soulaines-Dhuys (Aube), qui accueille déjà deux centres de stockage de déchets nucléaires, a donné un accord ambigu pour des sondages géologiques : "*Nous nous sommes prononcés pour favoriser des investigations pour des sondages géologiques, mais pas pour la construction d'un centre de stockage...*". Juillet 2013, l'Andra a lancé des investigations géologiques sur cinq communes. Un troisième centre de stockage des déchets radioactifs pourrait donc s'implanter dans le Soulainois...

Les élus locaux annoncent la couleur, les retombées financières doivent pleuvoir ! Comme si une nouvelle poubelle nucléaire locale était une chance...

SYNDIESE ou la fin de la forêt locale ?

SYNDIÈSE, à Bure-Saudron, est un projet du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), destiné à produire du diesel ou du kérosène à partir de biomasse forestière. Nouvelle énergie propre et rentable ? Non.

Chaque année, ce procédé engloutirait 90 000 tonnes de biomasse forestière fraîche issues des ressources locales, soit 1/5 de la totalité des ressources forestières disponibles en Lorraine – via des processus chimiques complexes et polluants, eux-même très coûteux en énergie (électricité nucléaire y compris). On sait donc désormais comment l'Andra envisage de se débarrasser des 200 hectares de bois qui doivent être déjà rasés pour construire les installations de surface de Cigéo...

Alors qu'aucune enquête publique n'a eu lieu pour ce projet d'usine classée comme polluante (ICPE/SEVESO), le CEA a d'ores et déjà commencé la construction de son atelier de broyage en mai 2013 et multiplie les appels d'offres pour les travaux.

Générations futures : elles vont adorer

Selon l'Andra, une fois le stockage rempli, "*les prochaines générations pourront alors prendre part aux décisions...*". Ouf elles, elles pourront prendre part aux décisions contrairement à la génération actuelle. Fort à parier qu'elles ne remercieront pas les adorateurs de l'atome du XXIe siècle car ces déchets pèseront lourd dans leur destinée, surtout si elles ne consomment plus d'électricité d'origine nucléaire.

INDISPENSABLE ACCEPTABILITÉ

Poubelle, ô ma poubelle, qui est la plus belle ?

Pas simple de refiler un stockage nucléaire, conseils aux éboueurs de l'atome...

Les Archives d'EDF à Bure, face au chantier/Labo

"Le batiment (dit passif), mime son environnement, dans lequel il se fond naturellement."(Cahier des charges architectural)

"Il s'agit d'un projet stratégique qui doit avoir un impact social et environnemental positif sur la région." (LAN / Agence d'architecture)

Les populations, si on ne leur demande pas leur avis avant l'installation des stockages, ont un rôle majeur à jouer mais après, pour les préserver.

"Vers des installations de gestion des déchets radioactifs devenant un élément durable et séduisant pour leur voisinage / Qualités requises". C'est le titre alléchant d'un fascicule produit en 2009 par le Forum de l'AEN* sur la Confiance des Parties Prenantes.

Extraits indispensables...

Faire accepter, rendre séduisant

Le gros morceau, c'est de la faire accepter, voire aimer, la poubelle radioactive. Selon l'AEN, pour assurer une gestion sûre des déchets radioactifs à long terme, il est crucial que *"la population locale ait accepté de vivre avec et d'aider à la préserver au cours du temps"*. Comment une installation et son site peuvent-ils mieux s'intégrer dans la collectivité d'accueil ? Comment les stockages peuvent-ils "rester séduisants sur le long terme" ?

Faire aimer, voire rendre fier

Conseil, faire de la poubelle atomique un bel objet dont on sera fier : *"L'installation est attrayante, reconnaissable et à nulle autre pareille. Elle est belle à voir et agréable à vivre"*. Autre recommandation pittoresque et ingénue, l'intégration positive : *"L'installation et le site ont un caractère mémorial. L'installation peut devenir un symbole, un trait bien connu, emblématique et objet d'admiration de la région. Les résidents peuvent tirer fierté de l'existence de l'installation; celle-ci peut devenir un élément positif de l'identité locale."*

Fondre dans le paysage

Le site doit être facile d'accès et convivial afin que *"les gens aillent vers le site avec enthousiasme et tirent satisfaction de son utilisation"*. Le site doit se fondre dans le paysage et respecter l'esprit du lieu, s'intégrera dans le paysage et le compléter, apprend-on...

Tiens, comme le bâtiment des archives EDF récemment construit à Bure, qui reflète le ciel et les champs alentour ? Ou celui des archives d'AREVA customisé par un artiste dans le village voisin ? AREVA et EDF préparent le terrain et appliquent déjà à la lettre la consigne en Meuse... pour piéger des riverains supposés bien naïfs. Comme quoi, rien n'est laissé au hasard...

*Agence de l'Energie Nucléaire : 31 pays membres d'Europe, Amérique du Nord, Asie-Pacifique

Alerter les la mission

C'est bien beau de stocker autant de déchets toxiques en surface ou sous terre mais vu la durée d'activité de la radioactivité qui va être planquée -des milliers, voire millions d'années- comment léguer le cadeau aux générations futures? Comment se souvenir et faire gaffe à ne pas aller creuser et farfouiller dans d'innocents talus ? Il apparaît d'ores et déjà IMPOSSIBLE de transmettre un message pérenne et fiable à nos descendants.

Comment nourrir la mémoire, prévenir de futures intrusions ? L'Andra avance des solutions pour le moins ubuesques ou dérisoires au regard du gigantesque problème posé à La Hague ou à Bure, dans son Rapport d'activité & de développement durable 2011.

Compter sur le papier et sur les riverains

Le bon vieux papier serait le support d'archivage envisagé. Ainsi lit-on que toutes les données concernant les Centres de stockage seraient archivées en deux exemplaires sur papier permanent (600 ans à 1000 ans !), l'un aux Archives nationales de Fontainebleau, l'autre sur le site concerné. Si le langage évolue, le message est-il autotraduisible ? Comment garantir la pérennité d'un site d'archivage sur des milliers d'années ? Exit alors les supports technologiques du XXIe siècle ?

Land Art pour déchets nucléaires

Les populations qui vivent et travaillent à proximité des Centres de stockage seraient le pivot central pour transmettre la mémoire. En 2011, l'Andra a mis en place des groupes de réflexion sur ces sites pour recueillir leurs critiques et des idées, et sollicite des artistes contemporains. *"Tous les ans, un nouvel artiste apportera sa contribution à cette réflexion. L'objectif de ces études artistiques : rassembler au fil des années différentes propositions."*

générations futures, impossible

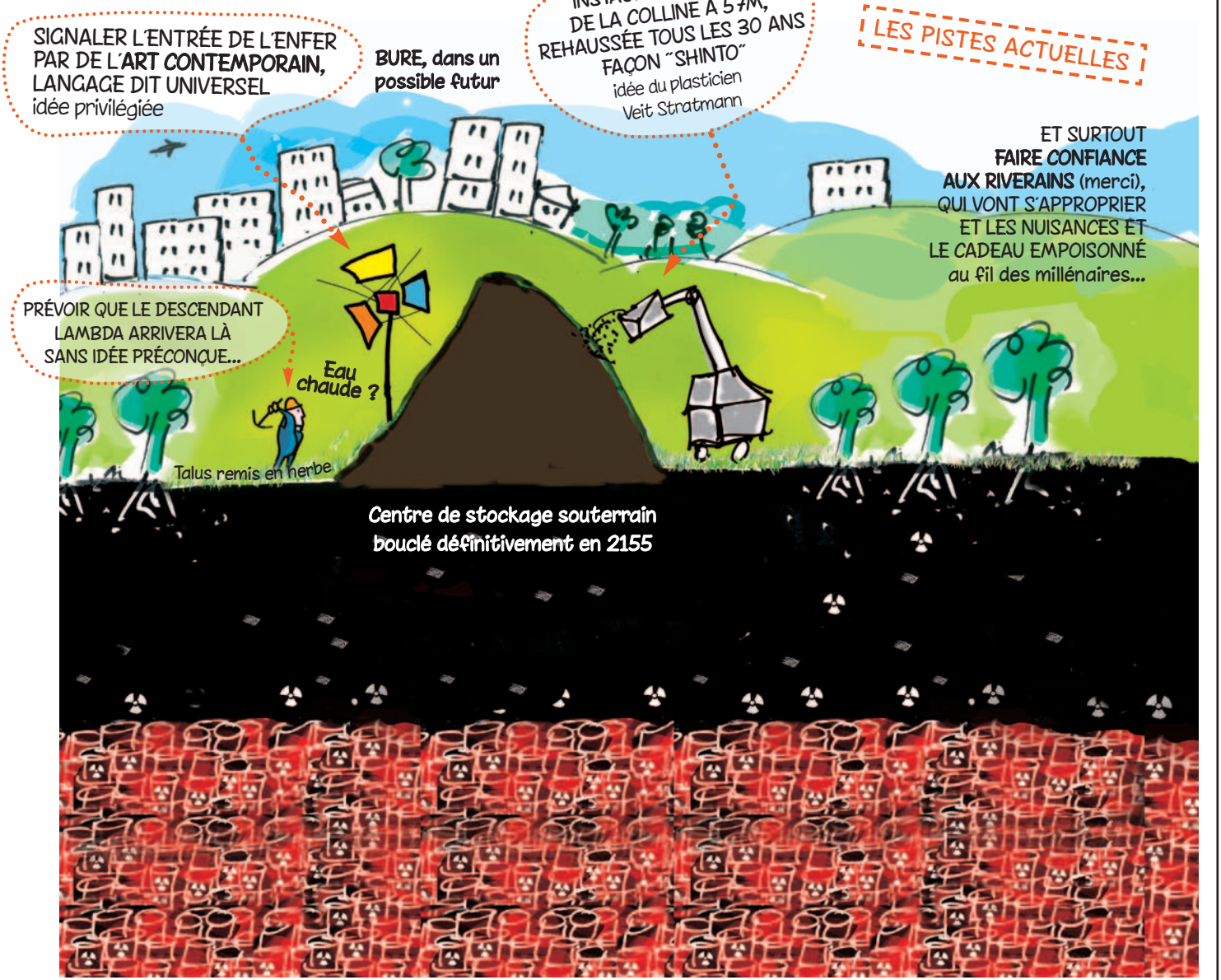

Art et rituels peuvent-ils traverser intacts les millénaires et conserver leur signification initiale, sérieusement ?

Selon l'Andra, le message doit être simple et évolutif pour rester compréhensible par tous à travers les époques. *"L'émotion doit pouvoir se transmettre par un rite ou une légende de générations en générations"*.

Pour Michael Madsen, auteur du film *Into Eternity*, le facteur émotionnel est primordial. A travers l'art et l'émotion que celui-ci génère, l'on pourrait prétendre à l'universel, au-delà des langues et à travers le temps. Ainsi le plasticien allemand Veit Stratmann, pour lutter contre la perte de mémoire, propose d'instaurer un rite issu de la culture japonaise, soit le rehaussement tous les 30 ans de la couverture définitive de certains centres de stockage. *"À la fin des 300 ans de surveillance, la couverture finale atteindrait une hauteur de 57 mètres, deviendrait une colline."*

A Bure, est-ce bien judicieux de compter sur la transmission orale dans une zone de 7 habitants au km² en Meuse avec une population très vieillissante ?

L'Andra privilégie non plus science et technologie, mais émotion, art et rituel. Quel aveu de la terrible impuissance de l'homme face à ses propres déchets nucléaires ! Quand on pense que les premiers géants de l'île de Pâques de l'an 1100 ne livreront jamais leur secret...

RAPPEL

Comment en est-on arrivé là ?

QUOI FAIRE ?

Les déchets nucléaires, un sacré fardeau

C'est tout de même incroyable cette histoire. Une industrie qui rame depuis près d'un demi-siècle pour gérer l'aval de son cycle et personne n'a eu l'idée en haut lieu d'arrêter le bazar.

Résultat : les déchets atomiques s'accumulent chaque année un peu plus. Les producteurs ont tenté d'en faire des "matières valorisables" théoriques ou des cadeaux inespérés dans des territoires soi-disant en perte de vitesse. Mais la réalité est là : les déchets nucléaires sont ingérables.

Quelque soit le mode de mise au frais qui leur sera appliqué, en attendant que leur radioactivité diminue lentement, ils sont un effroyable fardeau depuis l'origine, pour presque l'éternité.

Suivre le bons sens

- TIRER LE BILAN de l'impasse dans laquelle est toute la filière nucléaire et dont personne ne sortira indemne.
- FAIRE TAIRE une bonne fois pour toutes les gros mensonges qui font du nucléaire une industrie dite propre, sûre et pas coûteuse.
- ARRÊTER impérativement de produire de nouveaux déchets, chaque jour qui passe accroît le stock. Tout mettre en œuvre pour sortir du nucléaire, avec tous les défis, les difficultés et les espoirs que cela peut porter.

Après c'est à la collectivité toute entière de décider, cela semble logique...

- GARDER les déchets sur les sites de production pour limiter les transports à haut risque ?
- Les STOCKER EN SURFACE pour ne pas les oublier et pouvoir les récupérer... au moindre problème ou quand ça fuira ?

L'urgence : sortir du nucléaire au plus vite, et cesser d'accroître les volumes de ces déchets in-gé-ra-bles !

BURESTOP 55 / Collectif Meuse contre l'enfouissement des déchets nucléaires - Bure Zone Libre

Nous avons besoin de votre soutien et de votre adhésion. MERCI !

→ Burestop55 : non-a-bure55@orange.fr
→ Bure Zone Libre : leherissonvengeur@gmail.com

Toutes infos + actualités + dossiers : **www.burestop.eu - burezoneblog.over-blog.com** Actions : **nocigeo.noblogs.org**

Brochure ré-éditée avec le soutien financier du Réseau "Sortir du nucléaire" - www.sortirdunucleaire.org

Par nos soins